

FEVRIER 1990

N- 9 0 0 5

L'IMPACT DU MARCHÉ UNIQUE SUR LE TRAVAIL ET L'EMPLOI :
UNE CONFRONTATION DES APPROCHES MACROECONOMIQUES
AVEC QUELQUES RECHERCHES EN ECONOMIE DU TRAVAIL.

Robert BOYER
CEPREMAP, CNRS, EHESS
142, Rue du Chevaleret 75013 PARIS

Préparé pour la Conférence Inaugurale de l'Association Européenne des Economistes du Travail sur le thème : "L'emploi dans les années 1990, les chances d'un New Deal, 8-10 Septembre 1989, Centre du BIT, Turin. La version a été actualisée et révisée à la lumière des discussions et remarques recueillies lors de la conférence.

**L'IMPACT DU MARCHÉ UNIQUE SUR LE TRAVAIL ET L'EMPLOI : UNE CONFRONTATION
DES APPROCHES MACROÉCONOMIQUES AVEC QUELQUES RECHERCHES
EN ÉCONOMIE DU TRAVAIL.**

Robert BOYER

R E S U M E

Sont d'abord examinées les bases théoriques et empiriques qui sont au cœur des travaux qui sont menés par ou pour la Communauté Européenne. Nombre d'incertitudes affectent les évaluations microéconomiques comme macroéconomiques. La source des rendements dynamiques d'échelle associés à l'intégration des marchés n'est pas totalement élucidée par les théories économiques, et difficilement cernée par les études empiriques. Plus encore, le rôle du travail dans les effets d'apprentissage, l'acceptation de la mobilité et d'une évolution du revenu salarial pas nécessairement favorable, mériteraient des analyses plus approfondies. Enfin, les effets plus directement keynésiens tenant à la formation des anticipations en matière d'investissement peuvent jouer un rôle important, comme le montrent les années 1988-1989. Dans un second temps, la question du chômage européen et de sa persistance est rattachée à l'avenir des relations professionnelles en Europe. Peut-on imaginer le maintien des spécificités nationales ? La convergence des politiques monétaires et de la concurrence, peut-elle aller de pair avec une forme du rapport salarial dont la logique resterait déterminée au niveau national ou tout au moins régional ? Enfin et surtout, l'Europe dispose-t-elle d'un modèle type du rapport salarial post-fordiste ou est-elle condamnée à tenter d'importer des États-Unis, du Japon ou des pays Scandinaves des modèles ?

**THE IMPACT OF 1992 UPON LABOUR AND UNEMPLOYMENT :
CONTRASTING MACROECONOMIC APPROACHES WITH LABOUR ECONOMICS RESEARCHES.**

Robert BOYER

A B S T R A C T

The theoretical foundations and empirical findings from European Community economists are investigated. The micro and macro assessments of market integration seem to suffer from many uncertainties : the roots for dynamic increasing returns to scale, a key feature, are not clearly exhibited, static effects being privileged. Too many studies are silent upon the role of labour in learning by doing, accepting mobility from one job to another, possibly lower wages at least during the transitory period. Still more, keynesian effects about medium term expectations and investment decisions are underestimated, as shown by 1988-1989 evolutions. Finally, beyond short run macroeconomic adjustment, the crucial issue might be the future of industrial relations in Europe. Does the old continent exhibit a genuine form for organizing the wage labour relationship which would cope with the objectives of equity and efficiency in implementing and adapting the new technologies ?

J.E.L. CLASSIFICATION SYSTEM : 226, 423, 620, 820, 830.

MOTS CLES : Acte Unique, Chômage, Croissance, Intégration Européenne, Relations professionnelles, Rendement d'échelle, Union douanière.

KEY WORDS : Custom Union, European Integration 1992, Growth, Industrial relations, Returns to scale.

**L'IMPACT DU MARCHE UNIQUE SUR LE TRAVAIL ET L'EMPLOI : UNE CONFRONTATION
DES APPROCHES MACROECONOMIQUES AVEC QUELQUES RECHERCHES
EN ECONOMIE DU TRAVAIL.
Robert BOYER**

S O M M A I R E

I - LE MARCHE UNIQUE, MOYEN DE RELANCE DE L'EMPLOI ?.....	1
II - L'AMELIORATION DE L'EMPLOI COMME RESULTAT DU PROCESSUS D'INTEGRA- TION : UN BREF RAPPEL DES ANALYSES MACROECONOMIQUES.....	3
1. La stimulation par le marché d'une offre compétitive.....	3
2. Quelques difficultés de méthode.....	8
3. Origines et conditions des rendements d'échelle : des incerti- tudes majeures.....	14
III - UNE SOUS-ESTIMATION DU ROLE DU TRAVAIL ET DES SALARIES.....	22
1. Une vision optimiste des capacités auto-régulatrices du marché du travail.....	22
2. Qualification et mobilisation des salariés, conditions de compétitivité.....	24
IV - COMPETITIVITE, CROISSANCE ET EMPLOI COMME CONSEQUENCES D'UNE RELATION SALARIALE ORIGINALE.....	27
1. Le chômage, même en réduction, demeure un mal européen.....	27
2. Quatre grandes configurations des relations professionnelles et de la relation salariale.....	31
3. Le grand marché : effet d'entraînement ou incitation à une Europe à deux vitesses ?.....	36
V - DU MARCHE UNIQUE A UNE EUROPE CONTINENTALE ?.....	39
1. Le rôle majeur des anticipations en matière d'investissement et de demande.....	39
2. L'ouverture à l'Est : un moyen de réamorcer une croissance vertueuse ?.....	43
BIBLIOGRAPHIE.....	47

I - LE MARCHÉ UNIQUE. MOYEN D'UNE RELANCE DE L'EMPLOI ?.

Alors que jusqu'au milieu des années quatre-vingt, les observateurs redoutaient le blocage, voire l'effondrement des institutions européennes, l'annonce du marché unique à l'horizon de 1992 semble avoir changé radicalement les vues concernant l'avenir de l'Europe. Que de l'extérieur on la redoute ("la forteresse Europe") ou que de l'intérieur on l'imagine selon des configurations contrastées ("renaissance du marché contre la revanche des bureaucrates" !), la relance de l'intégration européenne a rempli sa fonction de déblocage de la crise budgétaire antérieure. Les rapides transformations intervenant dans l'Europe de l'Est, tout particulièrement en R.D.A. depuis 1989, renforcent encore les pressions au changement au sein de la C.E.E. actuelle.

Les économistes se trouvent maintenant face à la tâche difficile d'évaluer les conséquences potentielles de ce renforcement de l'intégration européenne...tout en tenant compte des conséquences de l'ouverture en direction de l'Est. Concernant l'Acte Unique, c'est le mérite de la Communauté Européenne et de ses services d'avoir lancé le débat, livré une série d'études monographiques et plus encore proposé deux synthèses, l'une microéconomique, l'autre macroéconomique. Dans la mesure où la théorie de l'intégration douanière et monétaire n'a pas encore livré les outils irrécusables nécessaires, il peut être important de souligner les zones d'ombres et d'incertitudes qui affectent cet exercice. Tel est pour l'essentiel le but de ce bref travail (Section II).

Il se trouve d'abord que le traitement des rendements d'échelle qui est au coeur de l'analyse des processus d'intégration économique, pose de redoutables problèmes à la plupart des théories macroéconomiques. Aussi peut-il être intéressant de confronter les résultats tirés de simulations de modèles macroéconomiques avec les enseignements plus qualitatifs que livrent certaines théories macroéconomiques, d'inspiration et d'orientation diverses. Ainsi, pourrait-être enrichie l'analyse d'un cheminement particulièrement incertain et complexe.

Ensuite, les études existantes adoptent, par facilité sans doute, la vue rassurante mais sans doute erronée selon laquelle le travail est alloué et rémunéré sur un marché comme les autres. Les approches institutionnalistes ont récemment reçu le renfort d'une série de recherches d'inspiration microéconomique qui montre la spécificité du contrat de travail et par extension de la relation salariale. Les phénomènes d'apprentissage, à l'origine d'une partie des rendements d'échelle, font intervenir de façon essentielle les compétences et les motivations des salariés. En tenir compte change la conception des ajustements macroéconomiques et par conséquent affecte le diagnostic général concernant les effets d'un renforcement de la concurrence sur le marché des produits, éventuellement complété par une intégration monétaire et financière (Section III).

Enfin, pour importante qu'elle soit, l'échéance du marché unique ne saurait dissimuler des enjeux non moins fondamentaux : quel est le potentiel d'innovations que pourront mettre en oeuvre les pays européens ? Dans ce processus, comment valoriser au mieux le savoir-faire de la main-d'oeuvre et convertir en sources d'efficacité l'idéal européen d'une certaine équité au sein du monde salarial ? Quel type de compromis entre capital et travail permettrait une relance cumulative de la croissance ? Autant de questions qui remettent au premier plan les recherches d'économie sociale et d'économie du travail (Section IV).

Les études comparatives internationales entre pays européens et entre l'Europe et les autres zones géographiques constituent un moyen privilégié pour faire ressortir les limites mais aussi les chances qu'offre l'histoire européenne en matière de relations professionnelles et d'emploi. L'ouverture de l'Europe des douze en direction de l'Europe de l'Est renforce encore ces interrogations, tout en pouvant susciter d'autres mécanismes de création d'emplois, à travers un renouveau de la croissance à l'échelle continentale (Section V).

II - L'AMELIORATION DE L'EMPLOI COMME RESULTAT DU PROCESSUS D'INTEGRATION : UN BREF RAPPEL DES ANALYSES MACROECONOMIQUES.

Parmi un ensemble déjà vaste de recherches (Economie Européenne (1988), Europe Sociale (1988), M. EMERSON (1988), M. CATINAT, E. DONNI et D. TADDEI (1989)...), il peut-être opportun de privilégier le document synthétique émanant de la Communauté Economique et qui évalue les effets de l'achèvement du marché intérieur. Pour sa part, l'article de C.F. HOFMANN (1990) présente le détail des projections et scénarios chiffrés. On se propose de rappeler le noyau dur de l'analyse économique correspondante, puis d'insister sur les conditions permissives en termes de travail et d'emploi.

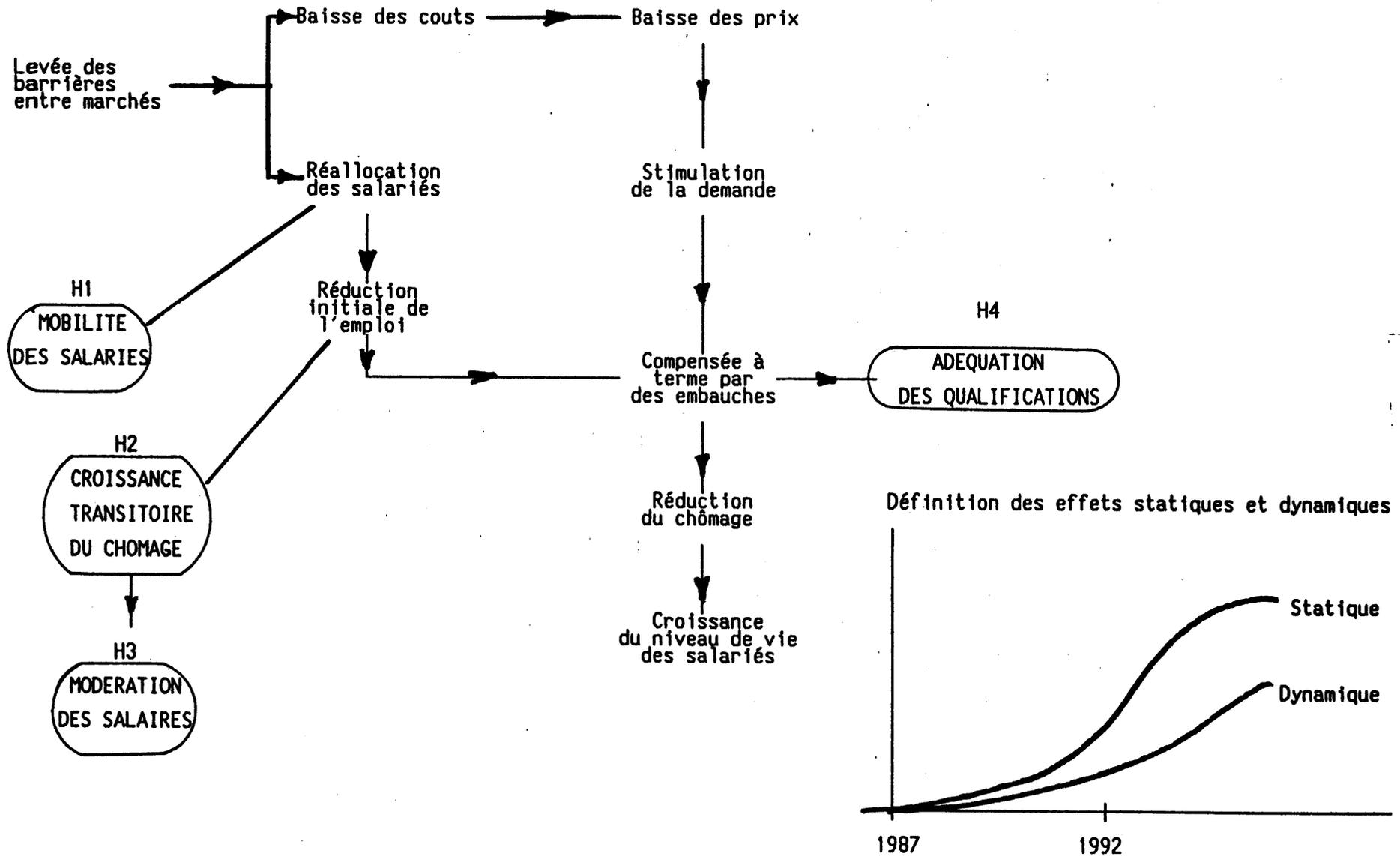
1. LA STIMULATION PAR LE MARCHE D'UNE OFFRE COMPETITIVE.

La levée des barrières résiduelles entre marchés nationaux est analysée en deux temps. Les *effets dits statiques* épuisent progressivement leur impact au bout de sept à huit ans : ils correspondent à des gains d'efficience obtenus une fois pour toute, mais qu'il faut du temps pour mettre en oeuvre compte tenu de l'inertie des structures industrielles, de l'emploi, etc.... Par opposition les *effets dynamiques* sont susceptibles de se prolonger au-delà de l'horizon de l'homogénéisation des législations douanières, fiscales,.... On se propose de caractériser les principaux mécanismes mobilisés par les évaluations aussi bien microéconomiques que macroéconomiques effectuées par la Communauté Européenne.

° Les effets statiques : un gain d'efficience lié à la réallocation de la production.

D'abord, l'élimination des obstacles douaniers, l'égalisation des systèmes fiscaux, l'homogénéisation des réglementations sont supposées stimuler une baisse des coûts. Comme cette baisse varie selon les secteurs et les nations concernées, ce réajustement implique une réallocation de la production et de l'emploi (Schéma 1), en réponse à l'homogénéisation des

S C H E M A 1
LES EFFETS STATIQUES DE L'ACHEVEMENT DU GRAND MARCHÉ
 PRINCIPAUX EFFETS ET HYPOTHESES IMPLICITES CONCERNANT LE TRAVAIL ET L'EMPLOI



Source : D'après Economie Européenne, n° 35, p. 41 et suivante.

conditions de la concurrence. L'évaluation microéconomique enregistre le gain de bien-être correspondant puisque la demande du consommateur sera satisfaite à un moindre coût. Pour sa part, l'analyse macroéconomique distingue deux phases. Dans la première, avant que la baisse des prix ne stimule le pouvoir d'achat, la demande et la compétitivité, la mise en oeuvre de l'Acte Unique devrait se traduire par une réduction de l'emploi. Les réembauches dans de nouveaux secteurs ou dans des nouvelles localisations, interviennent dans un second temps lorsque la réduction des coûts se manifeste par une demande accrue et sa satisfaction par une offre compétitive elle-même stimulée par la réduction des barrières douanières. L'emploi s'en trouve progressivement amélioré, de sorte que salariés et entreprises bénéficient simultanément du processus d'institutionnalisation du marché unique. Comme le note M. CATINAT (1989), il s'agit d'un jeu à somme positive et non pas nulle.

° Les impacts dynamiques : effets d'expérience, rendements d'échelle et stimulation de l'innovation.

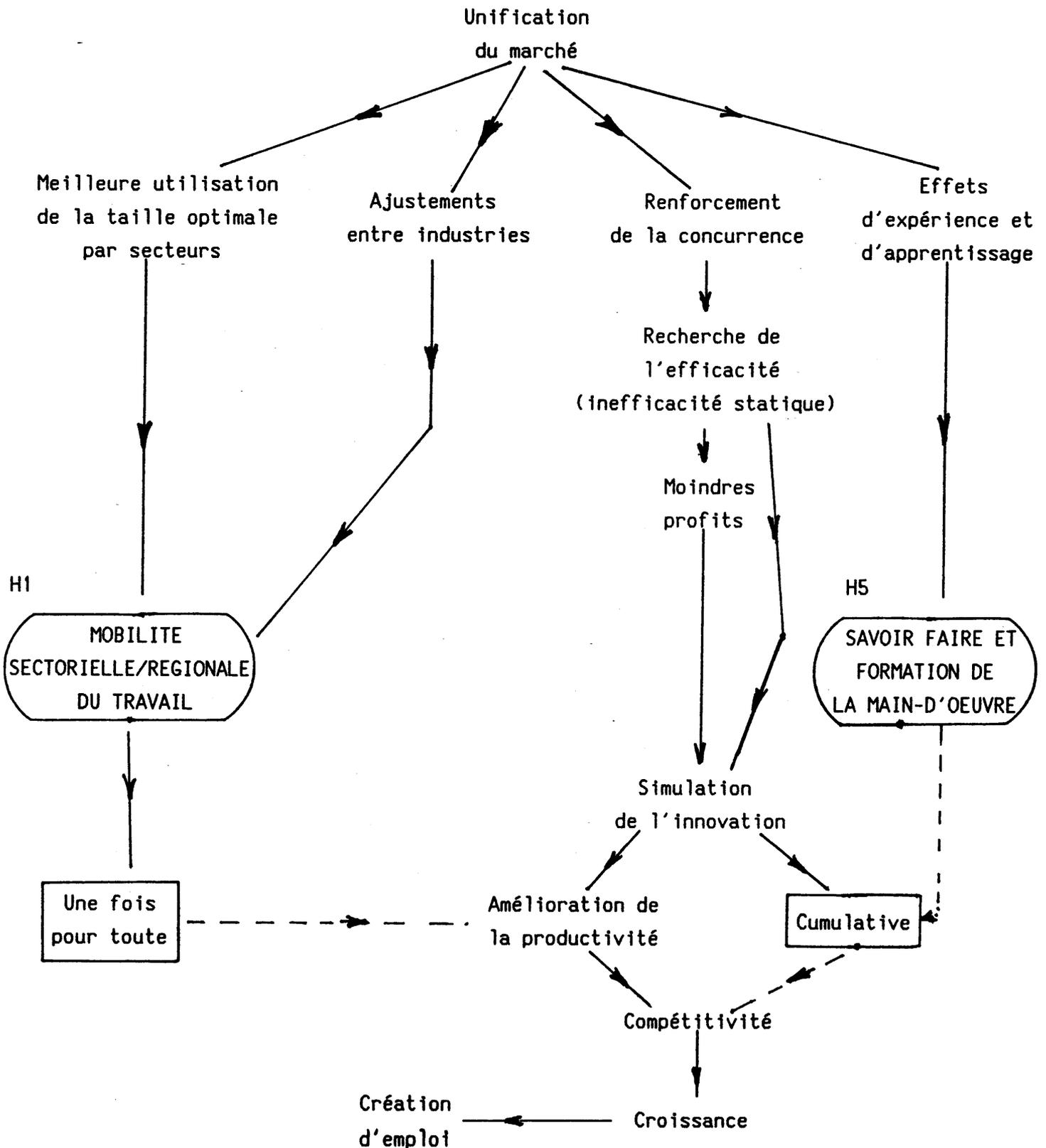
Mais la partie la plus intéressante des simulations macroéconomiques insiste sur le processus dynamique initié par l'homogénéisation des conditions de concurrence à l'échelle européenne (Schéma 2). A la charnière entre les effets proprement statiques et dynamiques, le fait que les producteurs considèrent maintenant l'ensemble du marché européen et non plus seulement les divers marchés nationaux, crée la possibilité d'une meilleure utilisation de la taille optimale qui caractérise des techniques mises en oeuvre dans chaque secteur. En conséquence, intervient une recomposition des structures productives à l'échelle de la Communauté Européenne. Ce réajustement débouche sur des gains de productivité se prolongeant au-delà de 1993. Mais il est renforcé et prolongé par deux autres effets :

- . D'une part, dans la lignée des travaux du Boston Consulting Group, il est supposé que l'extension de la taille du marché va permettre de mobiliser des *effets d'expérience et d'apprentissage*. Les nombreuses études monographiques antérieures suggèrent que c'est un principe d'augmentation

SCHEMA 2

LES EFFETS DYNAMIQUES DE L'ACHEVEMENT DU GRAND MARCHÉ

PRINCIPAUX EFFETS ET HYPOTHESES IMPLICITES EN MATIERE D'EMPLOI ET DE TRAVAIL



cumulative de la productivité, en l'absence même de nouveaux investissements ou dépenses de recherche et développement. Il semblerait même que les nouveaux produits tels que les composants électroniques, la micro-informatique, les plastiques, manifestent au moins autant d'effets d'apprentissage que les branches plus traditionnelles (Boston Consulting Group (1981), R. AYRES (1985)).

- . D'autre part, le renforcement de la concurrence est supposé stimuler le dynamisme des entreprises, selon un double processus. De réduction des inefficacités internes, conformément à la théorie qui suppose que les entrepreneurs seront d'autant plus incités à rejoindre la frontière des possibilités techniques qu'ils se trouvent affronter une concurrence forte (H. LEIBENSTEIN (1987)). Mais il n'est pas sûr que cet effet soit par nature cumulatif. Aussi, une fraction notable des analyses de la Communauté considère que le regain de concurrence va stimuler durablement l'innovation, au point de livrer une trajectoire dans laquelle les gains de productivité sont durablement relevés.

Ces divers mécanismes prennent appui sur une série impressionnante d'études monographiques, de recherches théoriques et de simulations macroéconomiques opérées avec les modèles HERMES et INTERLINK. Le réseau dense d'arguments, et de précautions, montre que ces analyses touchent l'un des points cruciaux associés à la constitution d'une zone de libre échange. Pourtant, il faut cerner les conditions de validité et la vraisemblance des évaluations finales (Table 1). Elles convergent vers l'estimation d'un impact en définitive favorable : à l'horizon 1992 le PIB de la C.E.E. serait accru de 7 %, l'inflation modérée de 4.5 %, enfin et surtout 5.000.000 d'emplois seraient créés. Ces dernières estimations supposent que les gouvernements nationaux et/ou les institutions communautaires profitent des marges de manoeuvre créées par l'unification du marché européen pour opérer une relance de la demande. Il importe de discerner quelques uns des points sensibles qui conditionnent ces enchaînements vertueux.

2. QUELQUES DIFFICULTES DE METHODE.

Certes, on peut trouver un indice rassurant dans le fait qu'une série de méthodologies différentes aboutisse au même ordre de grandeur concernant les effets potentiels du grand marché sur la production. Les évaluations en termes de surplus du consommateur rejoignent celles tirées des deux modèles économétriques multinationaux (Tableau 1). En outre, le précédent de l'intégration européenne à partir du Traité de Rome de 1958 (N. OWEN (1983), cité dans *Economie Européenne*, n° 35, Mars 1988) semble avoir produit des effets favorables sur la croissance et du même ordre de grandeur. Pourtant, ces estimations soulèvent trois problèmes méthodologiques majeurs.

° Les rendements d'échelle : les oubliés des modèles macroéconométriques.

Le bilan favorable dépend de façon cruciale de la prépondérance d'effets dynamiques positifs qui finissent par l'emporter sur des effets statiques initialement négatifs. Or, *les enchaînements dynamiques* constituent la partie la plus fragile des modèles économétriques appliqués (P. MALGRANGE (1989)). En particulier, la modélisation traditionnelle permet au mieux de faire des variantes autour d'un sentier de croissance sensiblement équilibré, sans pouvoir explorer la transition vers un nouveau régime de croissance. Or pour autant que l'unification du marché européen ait l'importance structurelle que les économistes de la Communauté Européenne lui attribuent, il est peut-être risqué de recourir à des simulations à partir d'un modèle estimé sur les années 1960 à 1970. Cela ne revient pas pour autant à endosser la critique dévastatrice de R. LUCAS (1983) à l'égard des modèles économétriques, mais à s'interroger sur la bonne utilisation des modèles macroéconomiques pour cerner la viabilité d'un régime de croissance potentiel (R. BOYER & alii (1987)).

De façon plus spécifique, une large part des résultats sont attribuables à l'incorporation de *rendements d'échelle croissants*... dans des modèles nationaux et internationaux qui au contraire sont construits sous l'hypothèse que ces derniers sont unitaires. Certes, les effets statiques

peuvent a priori être pris en compte, bien que sans doute la structure keynésienne de ces modèles privilégie la genèse de la demande effective par rapport à la formation de l'offre compétitive. Par contre, les effets dynamiques, en particulier ceux qui dérivent de l'endogénéisation du progrès technique, sont introduits en tant que variables d'écart dans des équations qui ne les retiennent pas comme mécanismes explicites. Dans la mesure où la littérature sur la formation des unions douanières (W.M. CORDEN (1972), B. BALASSA (1988), A. HAZLEWOOD (1988)) a partie liée avec le problème des rendements d'échelle, cette inclusion n'est pas illogique mais soulève un problème de cohérence avec le restant des relations macroéconomiques.

Or c'est l'apport des recherches récentes en matière de croissance endogène (P. ROMER (1986), R.E. LUCAS (1988)) que d'avoir résolu le dilemme en supposant que les rendements croissants sont externes à la firme, qu'ils tiennent à la diffusion des connaissances, la spécialisation des inputs ou au rôle des infrastructures et réseaux. Ces modèles théoriques ont pour intérêt de montrer l'historicité des trajectoires nationales de croissance. Plus encore, ils suggèrent qu'un choc initial de productivité peut avoir des conséquences cumulatives à long terme, selon un raisonnement qu'il est possible d'appliquer à la constitution d'une zone de libre échange. C'est précisément à la lumière de ce type de formalisation que R. BALDWIN (1989) est amené à considérer que les effets à moyen terme de 1992 pourraient être significativement supérieurs à ceux qu'anticipent les modèles traditionnels à rendements d'échelle constant (Tableau 3). Il se trouve en outre que des travaux économétriques récents (R. CABALLERO, R. LYONS (1989)) concluent à l'existence de rendements d'échelle croissants pour la France et les Etats-Unis, si ce n'est pour les autres pays de l'OCDE (Tableau 2). Mais il se trouve que ces analyses ont elles-mêmes fait l'objet de critiques (P.A. CHIAPORI (1989)), car les recherches correspondantes sont encore peu nombreuses et récentes. En définitive, l'impact du marché unique bute sur les limites mêmes des théories de la croissance et des résultats économétriques disponibles, ce qui devrait inciter à une certaine prudence (voir section 3, ci-dessous).

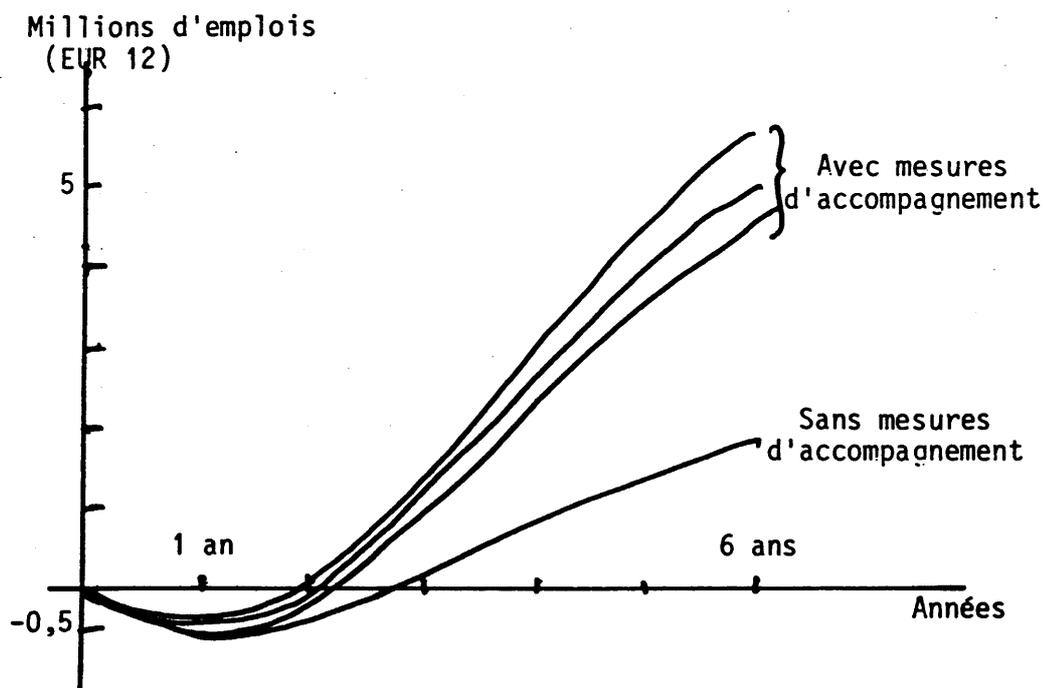
**L'EFFET BENEFIQUE DU MARCHÉ INTERIEUR PASSE DE FACON PRIVILEGIEE
PAR L'EXPLOITATION DES MARGES DE MANOEUVRE PAR LA POLITIQUE ECONOMIQUE**

T A B L E A U 1
**CONSEQUENCES MACRO-ECONOMIQUES DE L'ACHEVEMENT DU MARCHÉ INTERIEUR ACCOMPAGNEES
PAR DES MESURES DE POLITIQUE ECONOMIQUE (ESTIMATIONS EUR 12 A MOYEN TERME)**

Nature de la politique économique	Marge de manœuvre utilisée	Conséquences économiques				
		PIB (en %)	Prix consomm. (en %)	Emploi (en millions)	Solde public (en points de PIB)	Solde extérieur (en points de PIB)
Sans accompagnement		4,5	-6,1	1,8	2,2	1,0
Avec accompagnement	— solde public	7,5	-4,3	5,7	0	-0,5
	— solde extérieur	6,5	-4,9	4,4	0,7	0
	— désinflation	7,0	-4,5	5,0	0,4	-0,2

DES EFFETS SUR L'EMPLOI D'ABORD NEGATIFS, ENSUITE POSITIFS

G R A P H I Q U E 1 : PROFIL ILLUSTRATIF DE L'EVOLUTION DE L'EMPLOI



Source : Economie Européenne, n° 35, Mars 1988, p. 175 et 176.

° Des hypothèses optimistes en matière de travail et de relations extérieures.

Comme le soulignent eux-mêmes les auteurs des études sur le coût de la non Europe, les effets bénéfiques en termes de création d'emploi supposent un *fonctionnement adéquat des marchés du travail*. Par exemple, il importe que les postes de travail supprimés dans les contrôles douaniers et les formalités correspondantes, cèdent la place à d'autres localisés dans des secteurs, nations et éventuellement régions, différents. En d'autres termes c'est admettre une mobilité forte des travailleurs, ainsi qu'une maléabilité et adaptation des qualifications et des savoir-faire aux nouveaux emplois. C'est à juste titre sur ces deux conditions qu'insiste le rapport de la Communauté Européenne sur les aspects sociaux du marché unique (Europe Sociale (1988), Social Europe (1988)). Or l'hypothèse ne coule pas de source lorsqu'on connaît par exemple l'insistance des chercheurs nord-américains à attribuer le chômage européen aux rigidités du marché du travail, même si depuis le milieu des années quatre-vingt, certaines recherches ont fait justice à cette hypothèse (R.Z. LAWRENCE, Ch. L. SCHULTZE Eds (1987)). Néanmoins, il ressort des études de mobilité que cette dernière est plus aisée lorsqu'elle est voulue que lorsqu'elle est subie, donc lorsque l'économie croît plutôt que lorsqu'elle se trouve en récession (O. MARCHAND (1989)). L'évolution des années 1985 à 1989 confirme le rôle favorable de l'expansion en matière de reconversion de l'emploi (Graphique 3, ci après).

On peut par ailleurs s'interroger sur la façon dont sont traitées les possibles *réactions des partenaires commerciaux* de la Communauté Européenne. D'abord les simulations ne précisent pas comment évolue le tarif extérieur commun, et plus généralement les règles du commerce entre la C.E.E. et le reste du monde. Si l'on imagine par exemple que soient levés les quotas concernant certaines importations sensibles en provenance du Japon, on pourrait anticiper que les producteurs européens ne bénéficient que partiellement des gains associés à l'unification du marché intérieur. En effet, nombre d'études montrent que sur la plupart des marchés les Japonais ajustent leur prix, bref qu'ils sont "price-takers" (P. RALLE (1989), J. MATHIS, J. MAZIER (1988)), de telle sorte qu'ils pourraient accompagner le

SI LES RENDEMENTS D'ECHELLE SONT SIGNIFICATIFS.....

T A B L E A U 2 : ESTIMATION DES RENDEMENTS D'ECHELLES

(Coefficients $(1 + b)$ dans une fonction de production $Q = j K^{a+b} L^{1-a}$)

	R.F.A.	France	R.U.	Belgique	U.S.
Estimation	1.22	1.59	1.13	1.42	1.37
Intervalle de confiance	0.70-1.74	1.01-2.17	0.17-2.09	0.42-2.42	1.19-1.53

Source : CABALLERO, R. et LYONS, R. "Increasing returns and Imperfect Competition in European Industry", Columbia University Press, WP. 1989.

.....LES EFFETS DU GRAND MARCHE SERAIENT SOUS-ESTIMES PAR LES MODELES STANDARDS

T A B L E A U 3 : CHIFFREMENT DE L'IMPACT A MOYEN TERME DE 1992

	R.F.A.	France	R.U.	Belgique	U.S.
Estimation en % du PNB					
BASSE	3.4- 8.8	3.3- 8.5	3.1- 8.1	3.5- 9.0	3.4- 8.8
HAUTE	5.7-14.94	4.5-11.7	5.8-12.5	5.9-25.4	5.6-14.2

Source : R. BALDWIN : "The Growth effects of 1992", Economic Policy, October 1989,p.26.

mouvement de réduction des coûts européens tout en conquérant des parts de marché grâce à la qualité, l'image de marque, les services après-vente caractérisant leurs produits. C'est ensuite évoquer la question de la place de l'Europe dans la recomposition actuelle de la division internationale du travail. Or, les tendances enregistrées depuis la fin des années soixante-dix sont loin d'être favorables. D'une part, la Communauté ne gagne des parts de marché que sur les produits relativement traditionnels dont la demande est stagnante ou en faible progression, alors qu'elle enregistre des pertes pour le matériel électrique, l'automobile, les biens d'équipement, les machines de bureau, autant de produits pour lesquels on peut anticiper une demande importante et/ou fortement croissante. D'autre part, le commerce intra-européen s'est précisément contracté pour ces mêmes produits (Economie Européenne, Mars 1988, p. 31-33).

Or, il n'est pas évident que la levée des barrières intra-européennes, si elle n'est pas accompagnée de vigoureuses incitations à l'innovation technologique et d'un encouragement aux alliances européennes dans des projets de haute ou moyenne technologie débouchant sur de nouvelles consommations de masse, soit suffisante pour renverser cette détérioration préoccupante des parts de marché concernant les productions les plus modernes. Il se pourrait que les simulations macroéconomiques livrent une image plus optimiste qu'il ne serait légitime, car elles projettent probablement des gains de parts de marché à travers la seule compétitivité prix sur des marchés d'acheteurs, alors que la question clé est celle d'une compétitivité structurelle, garantissant tout à la fois emploi et progression du niveau de vie.

° Les gains d'emplois supposent une politique économique active.

Enfin, près des deux tiers des effets favorables concernant les créations d'emploi (Tableau 1, Graphique 1) dérivent de politiques publiques qui utiliseraient les marges de liberté (réduction des déficits publics extérieurs, désinflation) créées par l'Acte Unique pour relancer l'économie. Or, comme le soulignent les auteurs du rapport sur 1992, nulle automaticité ne régit cette utilisation des marges de manoeuvre. Pour ne prendre que cet

exemple, la R.F.A. a longtemps enregistré de forts excédents extérieurs sans engager de politique économique offensive de relance (J. BLAZEJCZAK, G. ERBER, G.A. HORN (1989)). Lorsqu'on connaît le rôle de la R.F.A. dans l'orientation de la politique économique à l'échelle européenne, la remarque n'est pas sans conséquences. De même, une amélioration des finances publiques serait vraisemblablement utilisée à rembourser la dette antérieurement contractée, ce d'autant plus que les taux d'intérêt réels demeureraient élevés. Si tel était le cas, s'évanouirait la majorité des effets bénéfiques attendus.

D'ailleurs, ce sont les bénéfices du contre-choc pétrolier de 1985-1986 puis le relâchement de la politique monétaire américaine après le krach boursier d'Octobre 1987 qui semblent avoir redressé la croissance européenne et favorisé le retour à des créations d'emplois, sans précédent depuis les années soixante-neuf à soixante-treize (Graphique 3). Pour le moins, les effets keynésiens se sont conjugués à la recomposition d'une offre compétitive, qui par elle-même, n'aurait sans doute pas permis une telle reprise (Schéma 3, ci-après).

Aussi, conviendrait-il de codifier explicitement *les règles de politique économique* à adopter, à l'échelle de la Communauté comme des divers pays, afin d'engranger les dividendes, s'ils existent, de la seule intégration des marchés. Politique de redistribution des avantages comparatifs, lancement des infrastructures nécessaires à l'intégration des marchés, incitation à l'innovation technologique constitueraient autant de points d'application des surplus budgétaires qui pourraient apparaître d'un regain de la croissance en Europe.

3. ORIGINES ET CONDITIONS DES RENDEMENTS D'ECHELLE : DES INCERTITUDES MAJEURES.

Il faut en effet revenir sur cette question, finalement centrale, puisque c'est des ces derniers que dérive l'apparition d'un jeu à somme positive et croissante au cours du temps : c'est le charme des rendements

d'échelle que de permettre de satisfaire à la fois l'emploi et le niveau de vie, le profit des entreprises et la dépense publique ou la réduction de taxes.... Telle est d'ailleurs la base de la croissance, si tout au moins on en croit la tradition qui, partant d'Adam SMITH passe par Alan YOUNG pour concerner dans les années soixante-dix G. MYRDAL, Nicholas KALDOR. O ! paradoxe, dans les années quatre-vingt, la nouvelle école de Chicago redécouvre elle-même cette grande évidence que la croissance a partie liée avec la division du travail et les rendements d'échelle que son approfondissement permanent permet (R. BOYER, G. SCHMEDER (1990)). Et pourtant, il n'est pas évident que dans le contexte des années quatre-vingt-dix, ces effets aient, au plan macroéconomique, la force que leur prêtent les économistes de la Communauté Européenne.

° Des mécanismes d'importance inégale.

Que le grand marché européen permette une meilleure utilisation de la *taille optimale* des établissements (Economie Européenne (1988) p. 116 et 206) constitue a priori une évidence. Pourtant, il n'est pas sûr qu'il s'agisse véritablement d'effets dynamiques, puisque une fois la structure productive ajustée —ce qui peut certes nécessiter un temps supérieur à celui nécessaire à l'unification des frontières—, aucun gain permanent n'est à en attendre. Au-demeurant surgit une possible contradiction que les auteurs n'ont pas manqué de diagnostiquer (M. CATINAT (1989), p. 110) : la pleine utilisation des gains en termes d'efficience conduira logiquement à un moins grand nombre d'établissements, source d'un renforcement du pouvoir de monopole, tout au moins potentiel, des firmes correspondantes. Dans l'économie industrielle traditionnelle, qui mesure ce pouvoir par la part de marché détenue par les quatre ou dix premières firmes, il serait prudent d'anticiper qu'une partie des gains correspondants se retrouvent dans des taux de profit plus élevés. Dans la théorie plus moderne des marchés contestables, il suffirait qu'il soit possible à tout instant de pénétrer le marché sans encourir de coûts irréversibles, pour que soit maintenue la concurrence. En l'occurrence, c'est renvoyer à la question du régime commercial extérieur de la Communauté, déjà évoqué.

Il semblerait qu'il en soit de même concernant le lien entre *renforcement de la concurrence et efforts de productivité* de la part des gestionnaires. D'un côté il est vrai que le marché unique va remettre en cause certains monopoles assoupis —pour reprendre l'image d'Alfred HIRSCHMAN— : il n'est qu'à imaginer les écarts actuels concernant l'automobile dont les prix peuvent varier de 50 % au sein de l'Europe (Economie Européenne (1988), p. 76). Aussi, globalement le pouvoir de monopole devrait-il diminuer à l'échelle de l'Europe toute entière. Pourtant d'un autre côté, si les rendements d'échelle ont un tel rôle, ne demeureront à moyen-long terme que de grandes firmes, en plus petit nombre. Bref, seront reconstituées les bases de nouveaux pouvoirs de monopole, d'autant plus que le marché européen serait à l'abri de la concurrence des producteurs étrangers. Si en outre, on prend pour référence la politique américaine de déréglementation dans les transports aériens et les télécommunications, il semble intuitif que la levée des réglementations nationales conduise d'abord à plus de concurrence, mais dans une seconde étape à la possible reconstitution de pouvoirs de monopole. Si ce diagnostic s'avérait exact, une partie des gains décrits par les rapports sur les coûts de la non Europe, risquerait d'être reperdue faute d'une politique de la concurrence adéquate.

Pour leur part, *les effets d'apprentissage* sont dynamiques par nature, donc susceptibles de se prolonger au-delà de l'horizon de 1993. Il faut souligner d'abord que leur matérialisation pourrait dépendre tout autant d'une politique active de relance à l'échelle européenne, que de la seule unification des marchés. A nouveau les années 1988 et 1989 en témoignent. Par ailleurs, le rapport évoque fort peu les conditions de tels effets en matière d'organisation du travail, de motivation des salariés,.... Plus encore, divers auteurs ont contesté la prépondérance de ce type de gains de productivité dans la conjoncture des années quatre-vingt. Implicitement, ils sont associés à des logiques typiquement fordiennes dans lesquelles sont produites en série des marchandises standardisées, faiblement ou peu changées au cours du temps. Telle est en effet l'origine lointaine des courbes d'apprentissage (A.A. ALCHIAN (1977)), popularisées par le Boston Consulting Group et reprises par K. ARROW (1962). Or il n'est plus aussi évident, mais pas impossible, que ces effets soient aussi intensifs lorsque la

différenciation des produits devient un aspect déterminant de la concurrence.

° Permanence, fin ou renouveau des rendements d'échelle ?

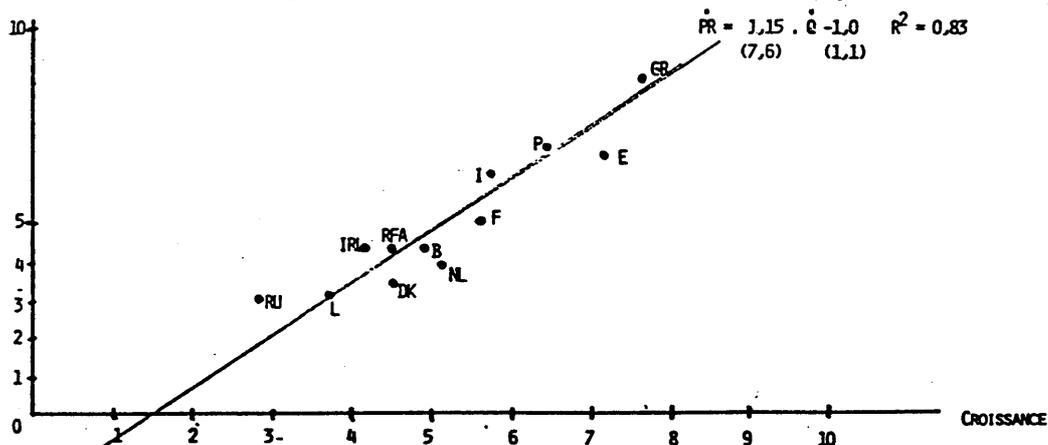
En effet, on doit à M. PIORE et C. SABEL (1988) d'avoir stimulé la réflexion en la matière en diagnostiquant une inflexion majeure dans le régime de production et de consommation de masse. La demande de différenciation, l'instabilité et l'imprévisibilité des marchés appelleraient de nouveaux processus de production, plus flexibles, à même d'ajuster la nature des marchandises produites au gré du marché, tout au moins au sein d'une gamme donnée. Dans leurs premiers travaux, ils avaient même anticipé que la diffusion des nouveaux matériels électroniques conduirait à la fin des rendements d'échelle. En particulier, des productions en petites ou moyennes séries pourraient être obtenues sans sur-coûts majeurs, du fait de la programmation aisée des équipements, dans l'industrie comme dans les services. Selon un mouvement parallèle, les microéconomistes avançaient l'idée que les économies de variété et de gamme étaient à même de contrebalancer les économies d'échelle proprement-dites. Par ailleurs, nombre de comparaisons internationales suggèrent que les firmes japonaises produisent plus aisément que leurs concurrentes américaines ou européennes une plus grande variété de modèles (M. AOKI (1988)).

On pourrait dès lors se demander si les européens ne se préparent pas à gagner la guerre précédente mais perdre la nouvelle forme qu'elle revêt dans le post-fordisme. Irait dans ce sens, la constatation d'une rupture des relations croissance-productivité après 1973, enseignement convergent de nombre d'études économétriques (T. MICHL (1985), R. BOYER, P. RALLE (1985), R. BOYER, P. PETIT (1990)). On constatait en effet en coupe internationale et sur longue période une relation relativement étroite entre ces deux variables dans les années soixante (Graphique 2), et elle pouvait s'interpréter comme l'expression du régime de productivité propre au fordisme (R. BOYER (1988)). Pourtant, tout au long des années soixante-dix (Graphique 3) puis quatre-vingt (Graphique 4), les différentiels de productivité entre pays

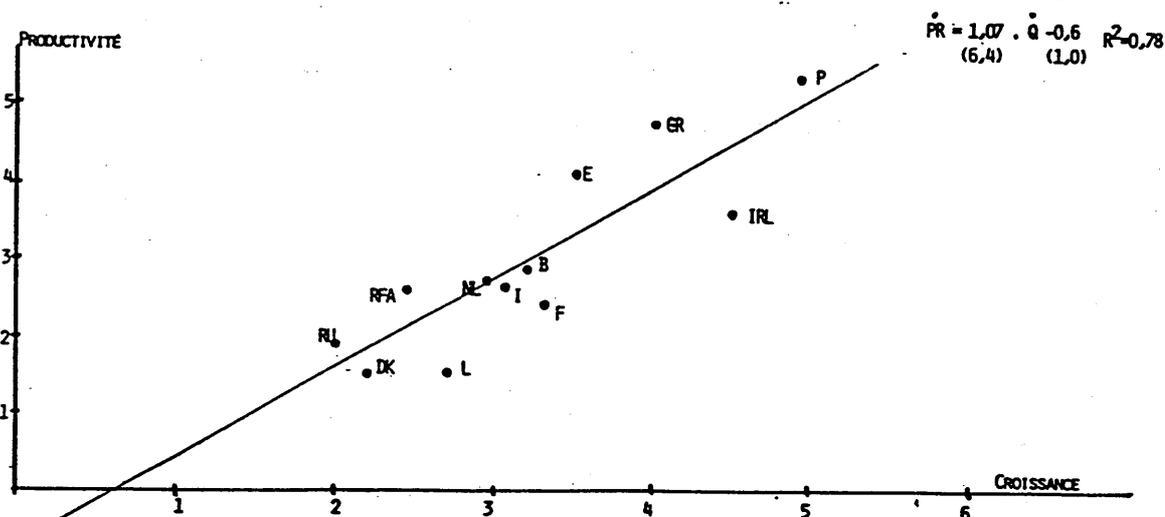
LA PROGRESSIVE DETERIORATION DES RELATIONS PRODUCTIVITE-CROISSANCE : UN INDICE INDIRECT DU CHANGEMENT DE NATURE DES RENDEMENTS D'ECHELLE ?

(Données en coupe internationale - 12 pays de l'actuelle C.E.E.)

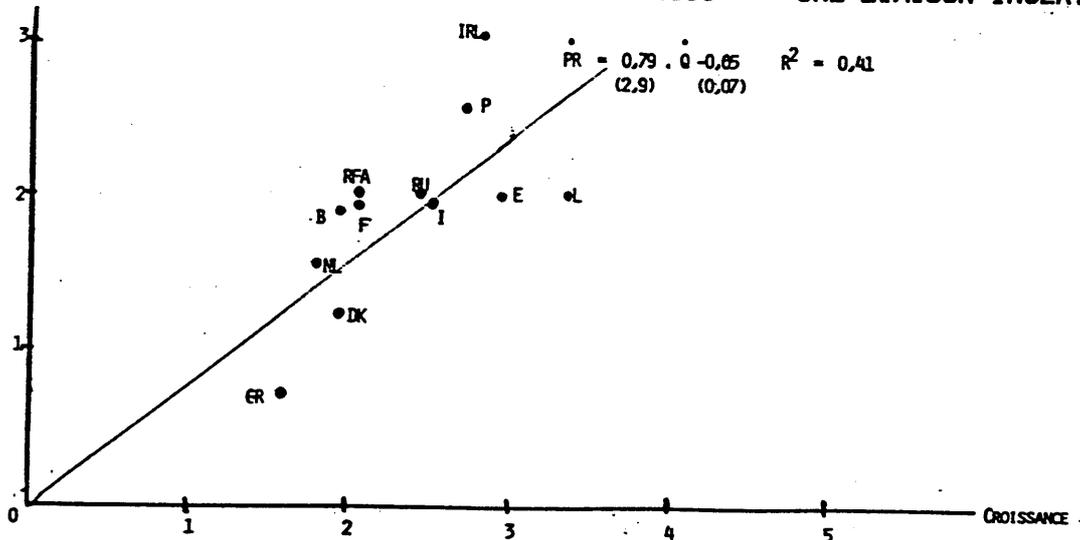
GRAPHIQUE 2 : 1961-1971 - UNE LIAISON ETROITE



GRAPHIQUE 3 : 1971-1980 - UNE RELATION PLUS LACHE



GRAPHIQUE 4 : 1981-1990 - UNE LIAISON INCERTAINE



s'expliquent de moins en moins par l'inégalité de leurs rythmes de croissance. On pourrait y voir la transition de l'ancien régime de productivité fordien vers un nouveau encore incertain, dont il est difficile de percevoir les linéaments. Dans ces conditions, force est de nuancer le recours aux rendements d'échelle dynamiques.

Certes, on l'a déjà souligné, ces effets de série continuent à se manifester dans les branches à évolution technique rapide et demande fortement croissante. Pourtant, au niveau sectoriel, et plus encore agrégé, la transformation marquée des structures industrielles estompe la relation correspondante. Dès lors le bénéfice attendu de l'intégration européenne pourrait dériver de l'une des hypothèses suivantes :

- . Soit l'Europe continue à se spécialiser dans les branches manifestant des rendements d'échelle élevés, industries de montage ou industries de processus, conformément à ses filières traditionnelles de spécialisation (C. HERZOG, G. LAFAY (1989)).
- . Soit au contraire, le modèle de la spécialisation flexible, de la production spécialisée devient la base de la spécialisation européenne sur le modèle de la machine outil allemande ou de l'industrie de l'habillement italienne. Mais alors, les effets d'échelle seraient par nature faibles, voire inexistantes.
- . Ou encore, la montée en régime de projets technologiques européens débouchant ensuite sur de nouvelles productions de masse (microélectronique, télévision à haute définition, construction aéronautique, satellites, télécommunications...) permet de retrouver de *nouvelles* sources de rendements d'échelle.

Il semblerait que les études sectorielles détaillées qui ont été menées par la Communauté Européenne, traitent implicitement de cette question, qui gagnerait néanmoins à être abordée de façon plus frontale : à long terme, la croissance n'est-elle pas tirée par la maîtrise des nouveaux produits et nouveaux processus alimentant la création d'emplois à haute valeur ajoutée ?

T A B L E A U 4

LES EFFETS D'APPRENTISSAGE SONT-ILS IMPORTANTS DANS LES DIVERS PAYS EUROPEENS ?

I - NON ! : LA R.F.A.

. ECONOMIE GLOBALE :

$$\begin{array}{l} \text{TFP} = 0.07 \text{ q} + 2.45 \\ (0.3) \quad (2.3) \end{array} \quad R^2 = 0.04 \quad \text{DW} = 2.42$$

. INDUSTRIE MANUFACTURIERE :

$$\begin{array}{l} \text{TFP} = 0.38 \text{ q} + 1.61 \\ (1.5) \quad (1.7) \end{array} \quad R^2 = 0.16 \quad \text{DW} = 2.31$$

II - PEUT-ETRE ! : LE ROYAUME UNI

. ECONOMIE GLOBALE :

$$\begin{array}{l} \text{TFP} = 0.31 \text{ q} + 1.29 \\ (1.2) \quad (2.0) \end{array} \quad R^2 = 0.30 \quad \text{DW} = 2.24$$

. INDUSTRIE MANUFACTURIERE :

$$\begin{array}{l} \text{TFP} = 0.69 \text{ q} + 2.10 \\ (4.3) \quad (1.7) \end{array} \quad R^2 = 0.82 \quad \text{DW} = 1.89$$

III - OUI ! : LA FRANCE

. ECONOMIE GLOBALE :

$$\begin{array}{l} \text{TFP} = 0.58 \text{ q} + 0.94 \\ (4.4) \quad (1.6) \end{array} \quad R^2 = 0.73 \quad \text{DW} = 2.17$$

. INDUSTRIE MANUFACTURIERE :

$$\begin{array}{l} \text{TFP} = 0.46 \text{ q} + 1.89 \\ (9.5) \quad (7.4) \end{array} \quad R^2 = 0.83 \quad \text{DW} = 2.16$$

NOTATIONS : TFP : Taux de productivité globale des facteurs
 q : Taux d'évolution de la production.

Source : Bruno AMABLE "Economie d'échelle dynamiques..." *Cahiers de l'IRES*, n° 1, Nouvelle Série, Automne 1989, p. 31-53.

° De notables inégalités nationales.

Enfin, ces études s'attardent peu sur les inégalités nationales en matière de bénéfices attendus du grand marché européen. D'une part, si les avantages se polarisent dans un certain nombre de pays et de branches, le succès global ne serait garanti que pour autant que soient assurés, par le marché ou selon des mécanismes institutionnels compensatoires mis en oeuvre par la Communauté, les transferts en direction des pays et des régions défavorisés. C'est ce qu'évoquent abondamment ceux des travaux qui ont examiné la dimension sociale du marché intérieur (Social Europe (1988)). D'autre part, le rôle des rendements d'échelle dans la dynamique de la productivité apparaît très inégal selon les pays (B. AMABLE (1989)). Quasiment inexistants en R.F.A., sensibles mais relativement modérés au Royaume Uni, significatifs en France. La configuration des pays est analogue à celle que livre l'estimation directe de fonctions de production (Tableau 2). Ces constatations que confirment nombre d'études disponibles (B. AMABLE (1989), R. BOYER, P. PETIT (1981)...) ne sont pas sans conséquences sur le processus d'intégration européenne.

En effet, dans la mesure où la R.F.A. dispose d'un excédent commercial vis à vis de nombre de partenaires européens, et qu'il est obtenu sans mise en oeuvre de rendements croissants, on peut douter des mécanismes retenus pour les simulations des modèles utilisés par la Communauté Européenne. Par contre, les autres pays, tels la France et l'Angleterre semblent effectivement bénéficier d'une telle liaison productivité croissance. Pour autant que l'Allemagne soit le pays déterminant dans la fixation du taux de croissance à cours-moyen terme, pourrait surgir le paradoxe suivant : la réalisation des effets bénéfiques du marché unique serait dans les mains du pays qui en dépend le moins pour sa productivité, sa compétitivité et son commerce extérieur !

III - UNE SOUS-ESTIMATION DU ROLE DU TRAVAIL ET DES SALARIES.

Il importe en effet de se demander selon quels mécanismes se trouvent créés les emplois attendus du grand marché. Le rôle du marché du travail est évoqué çà et là dans le rapport principal alors que les aspects sociaux ont fait l'objet d'analyses distinctes, déjà citées en particulier Social Europe (1988). Il peut être intéressant d'analyser l'interface entre la macroéconomie et l'analyse du travail et de l'emploi, dans le contexte de l'horizon 1992. Deux grands enseignements émergent d'un tel rapprochement.

1. UNE VISION OPTIMISTE DES CAPACITES AUTO-REGULATRICES DU MARCHE DU TRAVAIL.

Il suffit de se reporter au schéma 1, antérieurement présenté, pour percevoir la multiplicité des conditions institutionnelles qui sont explicites ou implicites dans le succès de l'achèvement du grand marché intérieur :

* *La mobilité des salariés* est supposée ne pas constituer un obstacle aux restructurations du système productif. Il est vrai que pour autant que le redressement de la croissance intervenu depuis 1986 se poursuive, le renouveau de la création d'emplois faciliterait les flux de main-d'oeuvre. En Europe, comme aux Etats-Unis, les ajustements se font d'autant mieux que la mobilité est volontaire et stimulée par l'ouverture de postes de travail supplémentaires. A court terme par contre, on peut redouter que les suppressions d'emplois, si elles ne sont pas associées à des procédures de reconversion, se heurtent à l'opposition des salariés concernés. Les coûts de conversion s'en trouveraient accrus, et dans certains cas les gains de productivités seraient même hypothéqués si étaient maintenus des emplois n'ayant plus d'utilité collective évidente, par exemple dans les services publics, mais aussi les entreprises privées demandant des subventions.

Par ailleurs, l'expérience des deux dernières décennies montre que les pures incitations de marchés n'ont pas toujours été suffisantes pour

susciter les adaptations rendues nécessaires par la réduction des effectifs dans les branches en déclin. Nombre d'évolutions intervenues dans les modes de vie (accession à la propriété, valorisation de l'idée "vivre et travailler au pays", caractère local des réseaux de socialité,...) impliquent une moins grande mobilité géographique. Or, il est prudent d'anticiper que la redistribution des avantages comparatifs à l'échelle européenne ne manquera pas d'affecter la répartition régionale des emplois. Des mécanismes institutionnels nouveaux sont probablement à inventer pour vaincre cette inertie qui est au moins autant dans les modes de vie, les structures de financement que dans les mentalités ou la non réponse aux incitations et signaux du marché. En d'autres termes, la question de la mobilité est assez largement sous-estimée par l'analyse aussi bien microéconomique que macroéconomique. C'est donc à juste titre que les travaux sur l'Europe sociale insistent sur les initiatives visant à encourager la mobilité, intra-communautaire comme à l'intérieur des frontières nationales (Europe Sociale (1988)), p. 23-33).

- * *Une formation des salaires* assez largement concurrentielle se trouve implicite aux simulations macroéconomiques. Il est en effet supposé que les flux de main-d'oeuvre entre secteurs, régions et nations s'orienteront en fonction des différentiels de salaires, conformément à un marché du travail fluide à défaut de concurrence pure et parfaite. Or l'hypothèse n'est pas évidente, en dépit même du caractère multiforme des stratégies de flexibilisation des salaires. D'une part, les pays européens sont traditionnellement caractérisés depuis la seconde guerre mondiale par un degré élevé d'institutionnalisation des relations industrielles (G. CAIRE (1989) : négociations collectives au niveau des branches, politique active du salaire minimum, assez large diffusion du principe de participation des salariés aux dividendes du progrès. Les études statistiques semblent confirmer une réduction de la dispersion sectorielle des salaires dans la première phase de la crise puis un certain élargissement ensuite (OCDE (1986), (1987))), sans que pour autant les écarts soient suffisants pour susciter une mobilité volontaire importante.

D'autre part, les restructurations industrielles et l'essor des services ont parfois pour conséquences la disparition d'emplois à hauts

salaires et leur remplacement par d'autres moins bien rémunérés et souvent plus précaires. Si tel est le cas, il n'est plus du tout assuré que le simple jeu des mécanismes de marchés suffise à redistribuer la main-d'oeuvre dans les secteurs à haute valeur ajoutée. Enfin, il n'est pas évident que les salariés européens continuent à accepter une croissance différentielle des revenus d'entreprises, sans revendiquer un principe de partage des gains de la modernisation en cours. Telle est en effet l'une des questions que l'unification du marché européen ne suffit pas à régler (cf. IV ci-après).

2. QUALIFICATION ET MOBILISATION DES SALAIRES, CONDITIONS DE COMPETITIVITE.

Si l'on s'interroge maintenant sur les effets dynamiques liés à l'achèvement du grand marché (Schéma 2), on perçoit encore l'importance des relations industrielles et du rapport salarial, dans la genèse de gains de productivité et la recherche de qualité des produits, caractéristiques essentielles des formes originales de la concurrence dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix.

* *La qualification* définit en effet l'une des conditions à la reconversion du travail, d'une logique typiquement fordienne à une autre plus ouverte sur l'initiative, le savoir faire et le concernement des salariés en matière d'organisation de la production. Dès lors quelles sont les conditions institutionnelles et politiques, communautaires et nationales qui permettraient d'obtenir un relèvement de la qualification moyenne ? On le sait, c'est un enjeu essentiel dans la viabilité à long terme d'une stratégie de compétitivité structurelle et d'une garantie de haut niveau de vie. De fait s'opposent deux grandes conceptions. Implicitement, les études macroéconomiques supposent que les initiatives décentralisées, principalement des firmes, seront suffisantes pour susciter cet ajustement vers le haut des savoir-faire. Nul doute en effet qu'une fraction notable des compétences soit formée par les phénomènes d'apprentissage internes à la firme. C'est en particulier un des traits majeurs des recherches contemporaines sur le changement technique que d'insister sur

l'apprentissage par la production (learning by doing) et l'apprentissage par l'usage (learning by using) (O.C.D.E. (1989)).

Mais les expériences récentes suggèrent que la conjonction d'investissements spécifiques à la firme et de la mobilité des travailleurs par l'intermédiaire du marché du travail, n'est pas toujours suffisante pour stimuler le niveau de qualification qui serait optimal ou tout au moins désirable du point de vue de la collectivité (D. MARSDEN (1986)). L'exemple anglais montre comment les firmes, après avoir extériorisé et réduit une large partie de la formation professionnelle se font concurrence et surenchérissent pour s'arracher des travailleurs qualifiés en trop petit nombre (CEREQ (1988)). A contrario, l'Allemagne témoigne de l'intérêt que présente une stratégie d'accentuation des efforts de qualification comme réponse au durcissement de la concurrence internationale (W. STREECK (1988)). Enfin, compte tenu des mutations en cours dans le contenu du travail même (réunification partielle des tâches de production, d'entretien et de contrôle, tendance à une plus grande abstraction des tâches,...), une formation générale suffisante s'avère une condition de maîtrise des sources de productivité permises par les nouveaux processus industriels. *L'enseignement général* apparaît favoriser cette vaste recomposition du travail et par extension les performances en matière d'emploi (Perspectives de l'emploi, OCDE (1989)). En d'autres termes, on ne saurait attribuer au marché le rôle de piloter ces choix stratégiques, d'où un domaine permanent de concertation entre partenaires sociaux et d'interventions publiques à l'échelle nationale mais aussi communautaire (L. FINA (1989)).

- * Une fraction notable des rendements d'échelle passe en fait par *les phénomènes d'apprentissage* mobilisant au premier chef salariés et gestionnaires. Cette vision s'oppose d'abord à la conception taylorienne puis fordienne de l'organisation scientifique du travail : leur tentative commune était d'imposer l'accroissement de la productivité par des dispositifs extérieurs que ce soit le chronomètre (taylorisme) ou la chaîne transfert (fordisme). Nombre d'études en sociologie du travail ont montré que le fonctionnement même de ces équipements supposait un savoir-faire ouvrier, compensant en permanence les aléas et les pannes du système (R. et

D. LINHART (1988)). Elle correspond en outre, à l'une des grandes tendances qui a progressivement émergé en vue de dépasser les limites sociales et économiques du fordisme : dans les nouveaux modèles de l'organisation productive, qu'ils soient japonais ou suédois, allemand ou italien, plutôt que d'incorporer dans de coûteux équipements des connaissances parfaitement codifiées mais limitées, pourquoi ne pas mobiliser au mieux les compétences et les aptitudes à l'innovation, ou tout au moins à répondre à des aléas de types nouveaux, qui sont le propre des opérateurs eux-mêmes ?

D'où la possibilité d'une vision alternative à celle que développe l'approche purement économique. Pour le macroéconomiste, travail et emploi tendent à être la conséquence des tendances concernant la concurrence et des innovations largement exogènes. On l'a montré (Schéma 2) tel est le fil directeur des arguments faveur du marché unique. Pour les économistes et sociologues du travail, mais aussi certains spécialistes du changement technique, la causalité pourrait tout aussi bien être inverse. Ce serait la configuration de la relation d'emploi (M. AOKI (1988)), la qualité des articulations entre système éducatif et système productif (M. MAURICE, S. SELLIER, J.J. SILVESTRE (1982)) qui façonneraient l'aptitude à l'innovation, qu'il s'agisse du lancement de nouveaux produits ou de nouveaux processus productifs. En définitive, compétitivité de tel espace national ou régional tiendrait à la qualité des phénomènes d'apprentissage et la cumulativité des savoir-faire, qui en retour impliquent un certain état de la concurrence. Dès lors, la causalité irait de la relation d'emploi à la concurrence, tout autant qu'à l'inverse la concurrence conditionnerait la relation d'emploi. L'objectif serait de bénéficier de niches caractérisées par un certain pouvoir oligopolistique, et non pas de répondre passivement aux incitations d'un marché de plus en plus concurrentiel.

C'est ainsi converger vers une tout autre analyse du marché intérieur que de la resituer par rapport aux grandes tendances historiques des relations professionnelles et aux caractéristiques de la relation salariale en Europe.

IV - COMPETITIVITE. CROISSANCE ET EMPLOI COMME CONSEQUENCES D'UNE RELATION SALARIALE ORIGINALE.

Si maintenant on mobilise quelques uns des acquis des études comparatives en matière de travail et d'emploi, l'horizon 1992 se présente de façon toute différente, par rapport aux analyses micro et macroéconomiques. A grands traits, il se pourrait que les effets du renforcement de la concurrence, de l'accentuation de la mobilité de la main-d'oeuvre, et des mouvements de capitaux façonnent les transformations du rapport salarial dans une direction telle qu'à terme, les effets sur le niveau de vie et l'emploi s'avèrent beaucoup moins favorables que prévu. En deux mots, dans le choix entre flexibilité défensive et flexibilité offensive, en l'absence de principes de politique sociale, la balance risque fort de pencher en faveur de la première stratégie. Mais ce n'est pas une fatalité, puisque nombre d'exemples de firmes ou de pays, suggèrent qu'une forme adéquate et nouvelle de la relation salariale serait à même d'impulser une dynamique vertueuse, qui serait l'équivalent mutatis mutandis pour les années quatre-vingt-dix de ce que fut le fordisme lors des trente glorieuses.

1. LE CHOMAGE MEME EN REDUCTION, DEMEURE UN MAL EUROPEEN.

Quelles sont les principales faiblesses de l'économie européenne à la fin des années quatre-vingt ? Très probablement, l'incapacité à créer autant d'emplois qu'il serait nécessaire pour résorber l'important chômage accumulé dans les années soixante-dix et faire face aux mouvements prévisibles de la population active. En termes comparatifs, la communauté européenne est parmi les différentes zones géographiques celle qui globalement enregistre encore des taux de chômage considérables. Même au cours de la phase de reprise 1982-1989, le taux de chômage n'a régressé que de 1.5 point pour atteindre 9 % en 1989, alors qu'il diminuait de 4.3 points pour passer à 5.1 % aux Etats-Unis, alors que Japon et Suède conservaient de très faibles taux de sous-emploi (Tableau 5).

DES TRAJECTOIRES NATIONALES CONTRASTEES

T A B L E A U 5 :
DES PRINCIPALES VARIABLES MACROECONOMIQUES DE 1982 A 1989.

VARIABLES en %	ETATS UNIS	C.E.E.	JAPON	SUEDE
Croissance de la production	3.7	2.6	4.4	2.4
Evolution de l'emploi	2.0	0.8	1.1	0.8
Croissance de la productivité	1.7	1.8	3.3	1.6
Taux d'activité : 1982 : 1988	73.1 76.0	65.6 65.9	73.0 72.9	81.3 82.6
Variation 82-88	2.9	0.3	- 0.1	1.3
Taux de chômage : 1982 : 1989	9.5 5.1	10.5 9.0	2.4 2.3	3.2 1.3
Variation 82-89	- 4.3	- 1.5	- 0.1	- 1.9
Part du budget/PIB : 1982 : 1988	36.5 36.7	48.9 49.9	33.7 33.2	66.6 59.9
Variation 82-88	0.2	1.0	- 0.5	- 6.7
Taux de syndicalisation : 1979 : 1985	25.0 18.0	nd nd	32.0 29.0	89.0 95.0
Variation 79-85	- 7.0	nd	- 3.0	6.0

Source : OCDE, Perspectives Economiques, Décembre 1989, Annexe statistique.
Taux de syndicalisation : R.B. FREEMAN (1988), p. 69.

Quitte à simplifier beaucoup, on serait tenté d'isoler quatre grands groupes de pays ou zones géographiques.

- ° *Aux Etats-Unis*, le retour à une croissance rapide (+ 3.7 %) associé à une croissance retrouvée mais modérée de la productivité, a conduit à des créations d'emploi à un rythme particulièrement soutenu. C'est le pays qui réalise les meilleures performances en la matière, aussi bien en terme de dynamisme des créations d'emplois que de réduction massive du chômage. Phénomène remarquable, les taux d'activité enregistrent une croissance notable pour atteindre l'un des niveaux les plus élevés parmi les pays de l'OCDE.
- ° *Le Japon* enregistre une croissance encore plus forte de la production mais des gains de productivité beaucoup plus dynamiques conduisent à de significatives créations d'emplois mais à un rythme plus modéré qu'aux Etats-Unis. Dans l'un et l'autre cas on note une faible redistribution du revenu à travers le budget et la fiscalité et une présence syndicale en déclin ou limitée. On conçoit sans peine que l'opinion publique et les ministères européens du travail se tournent alternativement vers l'un ou l'autre de ces deux "modèles".
- ° *La Communauté Européenne* pour sa part, enregistre à nouveau sur la période 1982-1989 des créations d'emplois après une longue période de tendance à la stagnation des effectifs employés. Par comparaison cependant, ces créations demeurent relativement faibles (0.8 % par an en moyenne) alors que le taux d'activité demeure sensiblement constant. On note une position intermédiaire en matière de prélèvements obligatoires (Tableau 5) ainsi qu'en termes de taux de syndicalisation, au demeurant variable au sein de la C.E.E.. Sur l'ensemble des décennies soixante-dix et quatre-vingt on est frappé par l'inertie des évolutions correspondantes à l'exception du Royaume-Uni et à un moindre degré de la R.F.A.. L'évolution du chômage en France et en Italie marque une pause mais pas de retournement net à la baisse.

- Enfin *la Suède* fournit l'exemple d'un petit pays mettant en oeuvre un compromis social démocrate qui même partiellement contesté dans les années récentes résiste au sens où la défense d'un quasi-plein-emploi ne cesse d'orienter la politique économique, les stratégies industrielles et des politiques actives de reconversion de formation. Si en termes de croissance et productivité les évolutions sont finalement proches de celles de l'ensemble de la Communauté, il n'en est pas de même pour le taux de chômage qui retourne à un niveau très bas (de l'ordre de 1.3 % en 1989). Phénomène remarquable, ce redressement apparaît compatible avec des interventions publiques soutenues et affectant une part très importante du PIB, dans un contexte où le taux de syndicalisation, loin de décliner s'est renforcé. C'est donc une trajectoire différente de celle des pays européens appartenant à la communauté. Il semblerait de plus que la performance obtenue ne dérive pas seulement de la petite taille de l'économie suédoise puisque par exemple Pays Bas et Belgique enregistrent de tout autres évolutions.

A la lumière de cette typologie, il est possible d'avancer une intuition concernant les possibles conséquences de l'Acte Unique. Comme l'ont souligné certains auteurs (J. PERSKY (1989), J. CHRISTIANSEN, P. PHILIPS (1989)) même si comparaison n'est pas raison, le précédent du fédéralisme américain peut jeter quelques lumières sur les conséquences sur le marché du travail. Il faudrait en attendre une tendance à l'homogénéisation des salaires, possible indice de la constitution d'un véritable marché du travail à l'échelle de l'Europe. Pour la période contemporaine, nombre d'analystes et de responsables de l'emploi se sont demandés si la flexibilité permise par la segmentation du marché du travail américain ne pourrait pas s'implanter progressivement en Europe et susciter un dynamisme des créations d'emplois analogue à celui observé outre-Atlantique. Le jugement se doit d'être nuancé. D'un côté, il est vrai que la tendance à la segmentation se manifeste clairement en Europe depuis une quinzaine d'années, au point de désigner l'un des scénarios le plus vraisemblable (R. BOYER (1986), F. MICHON (1989)). Cet émiettement de la relation salariale est d'autant plus probable que le mouvement syndical lui-même enregistre un déclin qui, pour certains pays européens telle la France, est au moins aussi marqué qu'aux Etats-Unis.

D'un autre côté pourtant, il n'est pas sûr que le modèle américain soit compatible avec les principes d'équité et de couverture sociale générale qui sont au coeur des législations européennes. Plus encore, la dynamique américaine n'est pas sans manifester certaines faiblesses (M. JUILLARD (1988)). Depuis la fin des années soixante, la croissance dans ce pays est essentiellement extensive, c'est-à-dire obtenue en multipliant les sources de revenus par ménage et en remplaçant des emplois industriels à haute valeur ajoutée par d'autres dans le tertiaire, en général de moindre productivité. Dès lors, les piètres performances en matière de commerce extérieur ne sont pas surprenantes puisque les autres pays tendent à rattraper les Etats-Unis, dont le potentiel d'innovations n'est pas tel qu'il permette de compenser le relatif déclin des industries fordienne...à l'implantation près des multinationales japonaises.

Dernier enseignement, c'est partiellement grâce à une croissance plus rapide que les Etats-Unis sont parvenus à ces performances en matière d'emplois (Tableau 5) : c'est soulever la question du degré d'autonomie monétaire et budgétaire des pays de la Communauté Européenne. En première approximation, ce facteur macroéconomique apparaît tout aussi important que la flexibilité tant vantée du marché du travail américain. En d'autres termes, l'unification des marchés européens ne saurait remplacer l'orientation stratégique de la politique économique en vue de retrouver des marges de liberté favorisant le retour vers un meilleur emploi. Les simulations macroéconomiques concernant le coût de la non Europe ne disent pas autre chose (Graphique 1).

2. QUATRE GRANDES CONFIGURATIONS DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ET DE LA RELATION SALARIALE.

Les évolutions macroéconomiques précédentes ne sont jamais que les conséquences des modes de régulation en vigueur dans les divers pays. A la lumière des très nombreuses recherches comparatives qui se sont accumulées, entre autres (R.J. FLANAGAN, D.W. SOSKICE, L. ULMANN (1983), R. BOYER Ed.

DES MODALITES INSTITUTIONNELLES ORIGINALES D'ORGANISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL

TABLEAU 6 : ESQUISSE D'UNE TYPOLOGIE : QUATRE MODELES.

STRATEGIES	DEFENSIVE DECENTRALISEE	OFFENSIVE DECENTRALISEE	HYBRIDE	OFFENSIVE SOCIALE DEMOCRATE
CARACTERISTIQUES INSTITUTIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> Décentralisation Mobilité externe Rôle du marché Peu de médiations syndicales 	<ul style="list-style-type: none"> Compromis au sein de la firme Mobilité interne Intermédiation syndicale faible 	<ul style="list-style-type: none"> Relative centralisation Faible mobilité interne/mobilité externe subie Tradition syndicale 	<ul style="list-style-type: none"> Grande centralisation Mobilité organisée par les régions et l'Etat Rôle majeur d'un syndicat fort
VARIABLES D'AJUSTEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des effectifs Variation du salaire moyen Variabilité de la dispersion salariale Mobilité régionale. 	<ul style="list-style-type: none"> Transfert interne de poste à poste Pression à l'innovation de produits Polyvalence Rôle des primes 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des effectifs Rigidité du salaire réel Faible variation de la dispersion salariale Chômage jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Reconversion industrielle Possibilité de flexibilité salariale Très faible hiérarchie salariale Formation/Qualif.
AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none"> Réponse rapide aux récessions Ajustement aux changements structurels 	<ul style="list-style-type: none"> Réaction à court terme: les primes A long terme: productivité et innovation de produit 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien d'un Etat du Bien-être Stimulation de la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de l'homogénéité salariale Affirmation du principe de plein-emploi
INCONVENIENTS	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de la formation Peu d'investissement à long terme Possible inhibition du changement technique 	<ul style="list-style-type: none"> Thésaurisation de la main-d'oeuvre Segmentation de fait du salariat (grandes entreprises/soustraitances) Limites dans les industries de main-d'oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Arbitrage en faveur des actifs titulaires d'un emploi Emiettement de la relation salariale Chômage des jeunes, réduction contrainte des taux d'activité 	<ul style="list-style-type: none"> Tensions sur le compromis capital/Travail Tensions sur les finances publiques Conséquences défavorables de la faible hiérarchie salariale sur les incitations
EXEMPLES	Etats-Unis, Canada	Japon	France, Italie	Suède, Autriche

(1986), R.Z. LAWRENCE, Ch. L. SCHULTZE Eds (1987), H. SARFATI, C. KOBRIN (1987), BIT (1988), O.C.D.E. (1988), (1989), Ph. SCHMITTER, W. STREECK Eds (1988), B. BRUNHES (1989)) on serait tenté de distinguer quatre grands types de stratégies en matière de relation salariale (Tableau 6). On limitera en effet l'analyse aux pays capitalistes avancés, laissant de côté la question importante des nouveaux pays industrialisés dont on connaît pourtant l'importance croissante en matière de division internationale du travail.

- ° *Un modèle de flexibilité défensive* s'appuie en général sur une grande décentralisation des négociations salariales, privilégie le recours à la mobilité externe, se fie au marché plutôt qu'à la médiation syndicale, pour ajuster l'emploi aux innovations techniques, aux pressions de la concurrence et perturbations dont l'économie internationale est riche depuis deux décennies. En théorie, la mobilité de l'emploi et corrélativement la flexibilité des salaires, constituent les variables clés de l'ajustement aux changements. Le modèle présente un avantage certain lorsque se présente une récession ou encore en cas de déclin de secteurs mûrs ou vieillissants. Le modèle n'est cependant pas sans inconvénients : l'extrême flexibilité des salaires, l'hétérogénéité des législations concernant le droit syndical et la modestie du salaire minimum peuvent alors inhiber les changements techniques économisant le travail. Pourquoi rechercher au travers de coûteuses et risquées innovations ce que l'on peut obtenir par une flexibilité défensive ? Mais à terme, et des études économétriques le confirment (G. DUMENIL, D. LEVY (1989)), l'atonie du salaire réel ralentit la productivité globale des facteurs. On aura reconnu les exemples américain et canadien.
- ° *Un modèle de flexibilité offensive décentralisée* semble au contraire caractériser un pays tel que le Japon. Dans les grandes entreprises, prévaut un compromis concernant le partage des surplus gagnés grâce à la rapidité de réaction aux opportunités de marché et les gains de productivité permis par les effets d'expérience. Certes le réseau de soustraction contribue à amortir les chocs conjoncturels mais il est aussi impliqué dans la stratégie de modernisation permanente. La polyvalence de la main-d'oeuvre et l'innovation de produits constituent les moyens clés de

l'ajustement à long terme, alors que la flexibilité et l'importance des primes autorisent l'ajustement court. L'avantage est celui d'une régulation aussi efficace à ces deux horizons, puisque le compromis au sein de la grande entreprise n'interdit pas les ajustements courts tout en stimulant le changement technique. Pour autant les inconvénients de ce système ne sauraient être dissimulés. Cet horizon long n'est possible que pour autant que la conjoncture générale soit favorable et que le système financier autorise ces paris sur l'avenir. Dans les industries mûres et les industries de main-d'oeuvre, le modèle ne peut être appliqué, sauf si celles appartiennent à des conglomérats au sein desquels peut être assurée une vaste mobilité interne. Dans le cas du Japon, cette flexibilité offensive décentralisée s'accompagne donc d'une segmentation et d'inégalités au sein des salariés.

- ° *Un modèle hybride* semble caractériser à grands traits la situation de la Communauté Européenne, même si continuent à prévaloir de notables originalités selon les pays (Cf. § 3 ci-après). Le système est caractérisé par une interpénétration des mécanismes de marché et de compromis institutionnalisés dans lesquels les syndicats jouaient traditionnellement un rôle important. Les conventions collectives de branches sont représentatives de ce mode de régulation salariale. Dans les années soixante-dix, les ajustements d'effectifs ont été les moyens privilégiés par les entreprises, face à la rigidité initiale du salaire réel. En conséquence, en Europe, le chômage frappe fort inégalement les diverses catégories professionnelles, les jeunes constituant souvent les victimes de ce processus de sélection. Pour autant le modèle européen n'est pas sans mérites : n'est-ce pas le maintien des transferts sociaux et des interventions publiques qui a rendu tolérable un niveau de chômage sans précédent depuis les années trente ? En outre, compte tenu de la fermeté du salaire réel, les incitations à la productivité ne se sont jamais totalement affaiblies, facteur favorable dans la compétitivité à long terme et la poursuite de la croissance du niveau de vie.
- ° Enfin, *le modèle de flexibilité offensive de type social-démocrate* définit une quatrième configuration, digne d'intérêt car elle ne recoupe pas les

trois précédentes. La force et en général l'unicité du syndicat des salariés, ses liens avec le parti social-démocrate conduisent à une configuration institutionnelle originale, caractérisée par une multiplicité de formes collectives en vue d'assurer la mobilité des salariés et l'adaptation au changement technique. Les aides à la reconversion industrielle, la possibilité d'une flexibilité conjoncturelle du salaire et le maintien de la priorité au plein-emploi constituent des avantages certains de ce modèle. Tout comme dans le modèle précédent la formation et les mesures actives de création d'emplois sont privilégiées par rapport aux traditionnelles mesures d'indemnisation du chômage (O.C.D.E. (1989)). Pourtant, à en juger par la chronique socio-politique des années quatre-vingt, ce système enregistre lui-même des tensions certaines : tentation de remise en cause du compromis des années trente de la part des entreprises, déficit public se prolongeant sur plusieurs années, menace d'effets contre-productifs d'une trop faible hiérarchie salariale. Le retour à un quasi-plein-emploi (Tableau 5, précédant) témoigne finalement du fait que ce modèle a permis de piloter les changements structurels intervenus dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Mais au début des années quatre-vingt-dix, surgissent des tensions quant à la solidité du compromis qui permettait une certaine modération salariale. Néanmoins, le modèle, loin de constituer une exception transitoire aux stratégies de flexibilité défensive, semble doté d'un pouvoir de régulation et donc d'une certaine viabilité à long terme, quitte à ce qu'ils se transforme.

La position de la Communauté Européenne appelle un double commentaire, rétrospectif puis prospectif. *Dans les années quatre-vingt*, le vieux continent semble appartenir à la configuration qui livre les plus médiocres résultats en matière de taux de chômage et accessoirement d'inflation. Argumenter sur ce point nécessiterait de fort longs développements, car c'est un domaine particulièrement actif de recherche aux frontières de la macroéconomie et de l'économie du travail (cf. Conférence de Venise (1988), dont R. BOYER (1988), R. FREEMAN (1988), sans oublier OCDE (1988) et Economic Policy (1988)). Pour faire image, on pourrait avancer l'hypothèse que la Communauté se trouve "entre deux chaises". Elle ne bénéficie ni de la

flexibilité défensive du continent américain, ni des avantages d'un compromis global de type social-démocrate. La situation intermédiaire entre les modèles purement centralisés et décentralisés, les systèmes de relations professionnelles avec syndicats forts et au contraire anoniques, ne semble pas favoriser l'emploi. C'est en vertu de cet éclairage que le troisième modèle a été qualifié d'hybride, puisqu'il combine des éléments appartenant respectivement aux stratégies défensives et offensives de type social-démocrate.

3. LE GRAND MARCHÉ : EFFET D'ENTRAÎNEMENT OU INCITATION A UNE EUROPE A DEUX VITESSES?

Dans les années quatre-vingt-dix, comment la constitution du grand marché européen va-t-elle influencer l'évolution du modèle européen de relations professionnelles ? Bien que la formule soit galvaudée, il n'est sans doute pas exagéré de considérer que l'Europe dans sa dimension sociale est à la croisée des chemins.

° Vers un modèle européen original de flexibilité offensive ?

Tel est en effet le premier scénario à considérer. A priori, le modèle de flexibilité offensive de type social-démocrate correspond déjà à des pratiques allemandes, tout au moins dans certains Lander, alors que sa variante plus décentralisée n'est pas sans rapport, par exemple, avec la décentralisation productive italienne. De même, l'adhésion et le soutien de l'opinion publique à la Sécurité Sociale, tranchent assez notablement avec les attitudes observées outre-Atlantique ou au Japon. Une évolution vers un modèle européen d'adaptation offensive de la relation salariale n'est donc pas à exclure, d'autant plus qu'elle pourrait passer par la charte d'une Europe sociale, mais aussi par la diffusion des pratiques des firmes les plus avancées dans l'expérimentation d'une nouvelle relation salariale post-fordiste. Pourtant, force est de constater que ce scénario est loin d'être probable (G. CAIRE (1989)) : faiblesse, hétérogénéité et division des mouvements syndicaux, retard dans l'établissement des cadres conventionnels

européens, initiatives des entreprises court-circuitant la négociation avec les partenaires sociaux, réticences ou opposition de certains gouvernements conservateurs aux réglementations, tout spécialement en matière sociale, constituent autant de facteurs qui écartent l'Europe de la trajectoire social-démocrate typique.

Pourtant, le rôle majeur que pourraient avoir à terme les syndicats allemands, l'insistance française en faveur de l'Europe sociale, la nécessité d'équilibrer les avantages consentis aux entreprises par des concessions accordées aux salariés, l'impératif de préservation de la cohésion sociale...tout comme les traditions européennes poussent au contraire dans la direction de ce premier scénario.

° Le charme discret mais à terme pernicieux de la flexibilité défensive.

Il en est en effet un second scénario, qui interprète les relations professionnelles constituées en Europe après la seconde guerre mondiale comme des exceptions au modèle général de type anglo-saxon marqué par une très large décentralisation et une faiblesse des organisations syndicales. Le mouvement de libéralisation des échanges commerciaux, l'ouverture aux grands vents de la concurrence internationale, les déréglementations massives en matière financière, la difficulté des syndicats à dégager des positions et propositions communes à l'échelle de la Communauté Européenne, enfin la vogue des idées libérales en matière de pouvoirs auto-régulateurs du marché, constituent autant de forces qui contribuent à faire éclater, à contourner ou à redéfinir les relations professionnelles héritées du fordisme. A nouveau s'impose l'exemple de la constitution de l'espace économique américain. Certaines études historiques sont compatibles avec l'idée qu'à travers la dissolution des marchés locaux et régionaux c'est constitué un marché du travail à l'échelle du continent nord-américain, assez largement caractérisé par la prépondérance de forces concurrentielles.

Dans ce scénario la flexibilité défensive constituerait l'avenir de l'Europe. Mais il soulève lui-même l'équivalent d'un paradoxe. Cette évolution est certes beaucoup plus probable que celle du scénario social-

démocrate, surtout si l'on tient compte des forces en présence. Mais la transformation correspondante n'est pas sans danger. D'une part, certains pays, telle l'Angleterre, mesurent aujourd'hui les conséquences parfois défavorables de mécanismes plus concurrentiels : insuffisance de la formation comme bien collectif donnant lieu à l'équivalent d'un dilemme du prisonnier, emballement salarial des qualifications les plus recherchées alors même que demeurent de vastes zones de chômage. Bref, ce modèle de relations industrielles ne résout pas nécessairement les problèmes du long terme et peut accentuer des déséquilibres conjoncturels. D'autre part, il n'est pas évident qu'à long terme la cohésion sociale des pays européens ne soit pas compromise par la diffusion d'un modèle qui accepte les inégalités, sans nécessairement produire le plein-emploi.

° Vers une extension du dualisme des marchés du travail ?

En fait, il se pourrait que les stratégies de flexibilité offensive et défensive se combinent par une différenciation de la relation salariale selon les secteurs, les régions, si ce n'est les nations. D'un côté, le noyau dur du nouveau modèle productif est compatible avec des avantages en matière de salaire, couverture sociale et de garanties juridiques quant au contrat de travail. On pourrait même imaginer qu'une quasi-garantie d'emploi constitue l'une des contre-parties possibles de l'acceptation par les salariés de la modernisation productive (R. BOYER (1989)). Mais ce secteur serait étroitement délimité aux entreprises et zones qui jouissent d'un avantage compétitif grâce à la maîtrise des nouveaux produits ou nouvelles méthodes de production. Par conséquent, d'un autre côté, pourraient s'étendre les formes d'emplois atypiques, quitte d'ailleurs à ce que soient partiellement codifiées certaines formes de précarité et de mobilité. En d'autres termes, selon ce troisième scénario, l'unification des marchés européens pourrait conduire à une resegmentation des marchés du travail et plus généralement à un émiettement des formes juridiques d'emploi (D. LEBORGNE, A. LIPIETZ (1989)).

Mais cette évolution peut correspondre à une simple période

transitoire de réajustement, ou au contraire anticiper une convergence vers un modèle de type nord-américain. Beaucoup en fait dépendra de la conjoncture générale de la C.E.E.. Si se poursuit le dynamisme de la croissance observé depuis 1986, alors une lente mais progressive diminution du chômage pourrait à terme rapprocher la dynamique des secteurs primaire et secondaire. Les économies européennes pourraient alors retrouver une configuration analogue à celle des trente glorieuses. Si au contraire une récession mondiale se répercutait sur la conjoncture européenne, les stratégies de flexibilité défensives pourraient connaître un regain, au point d'impliquer une trajectoire à terme très différente de la précédente. C'est souligner à nouveau combien les effets de l'Acte Unique dépendront de la conjoncture économique, financière et même géo-politique.

V - DU MARCHE UNIQUE A UNE EUROPE CONTINENTALE ?.

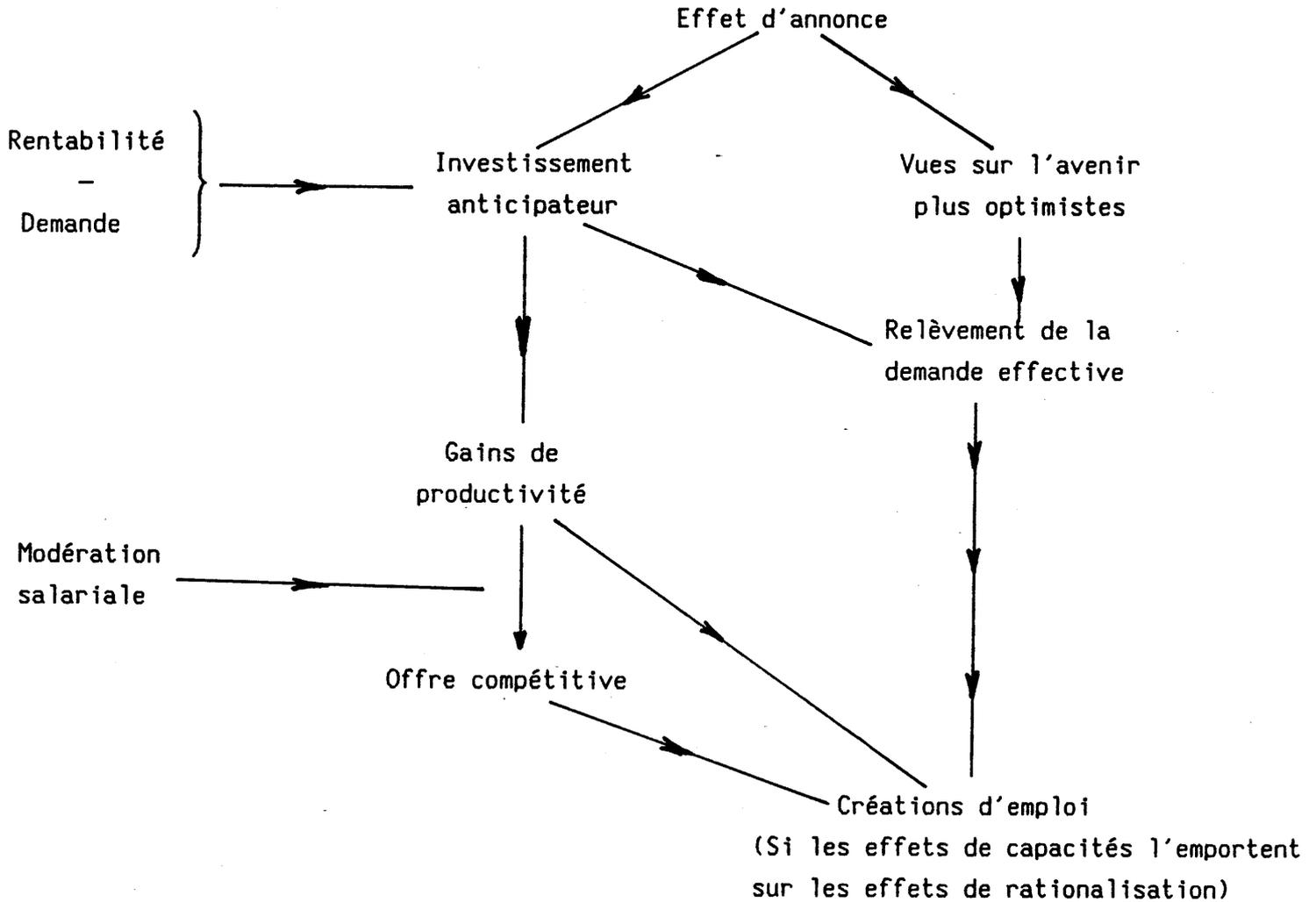
En effet, par rapport au milieu des années quatre-vingt, la question de l'intégration européenne a enregistré un glissement certain, sous le double impact d'une reprise des créations d'emplois dans l'Europe des douze et des perspectives ouvertes par les transformations rapides intervenant dans l'Europe de l'Est. A grands traits, ce que les rapports de la Communauté Européenne concevaient comme un effet lié à la stimulation de l'offre compétitive, se trouve complété, voire dépassé, par l'anticipation d'un regain de croissance liée à l'insertion progressive des économies "socialistes" dans l'orbite de la C.E.E..

1. LE ROLE MAJEUR DES ANTICIPATIONS EN MATIERE D'INVESTISSEMENT ET DE DEMANDE.

Par rapport aux premières publications sur le coût de la non Europe, le recul permet au début des années quatre-vingt de relativiser les mécanismes qu'explicitaient les schémas 1 et 2, au point qu'il est possible de mettre en avant de tout autres enchaînements que ceux initialement envisagés (Schéma 3). Il semblerait en effet que l'annonce des mesures de

LE ROLE DES ANTICIPATIONS QUANT A L'IMPACT DE 1992

S C H E M A 3 : NE PAS OUBLIER LES EFFETS KEYNESIENS



.....UN IMPACT SIGNIFICATIF DEPUIS 1988

T A B L E A U 7 : INFLUENCE DE L'ACHEVEMENT DU MARCHE INTERIEUR SUR LES ENTREPRISES JUSQU'EN 1992

	Volume des ventes			Investissement			Volume de l'emploi			Productivité
	Dans le pays	Autres pays C.E.E.	Total	Dans le pays	Autres pays C.E.E.	Total	Dans le pays	Autres pays C.E.E.	Total	
Différence dans le pourcentage des entreprises anticipant un accroissement et celles anticipant une réduction	6	33	26	28	19	28	9	13	13	38

Source : "Les effets du marché intérieur, les secteurs sensibles, Economie Européenne, n° 42, Nov. 1989, p. 195-6-9.

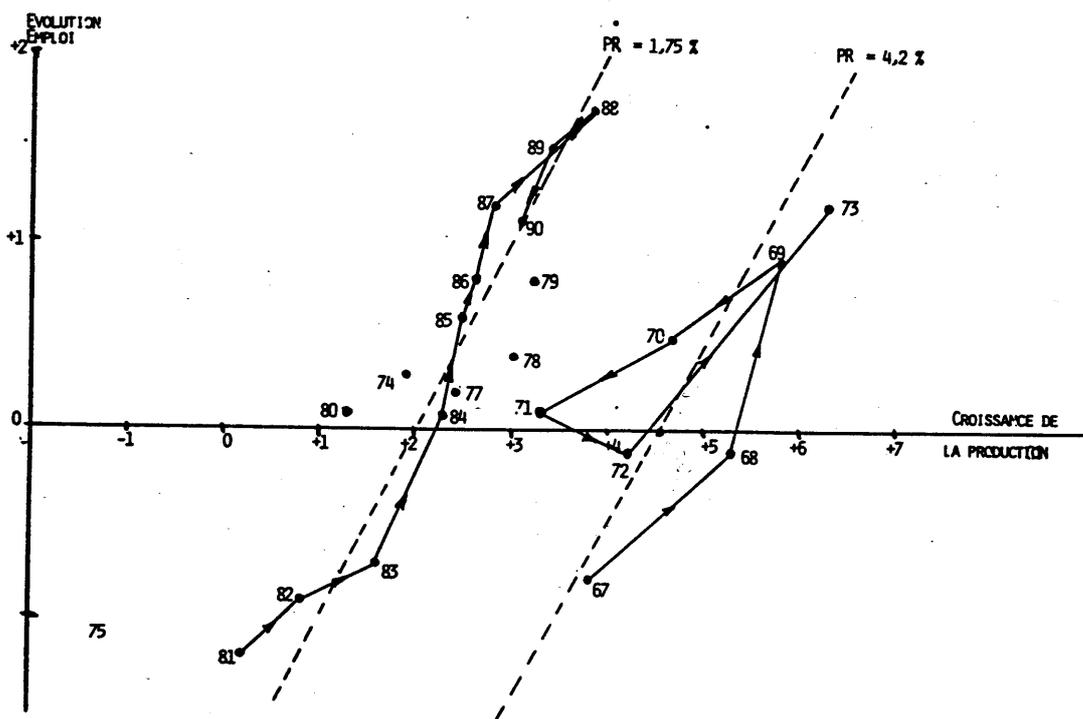
libéralisation ait débloqué certaines décisions d'investissement, dans le contexte par ailleurs favorable d'un dynamisme de la demande et de bonnes perspectives de rentabilité.

D'un point de vue empirique, les enquêtes d'opinion menées auprès des entreprises européennes, suggèrent en effet que l'annonce de 1992 ait significativement relevé les anticipations, concernant les ventes, l'investissement, la productivité et même l'emploi (Tableau 7). De façon significative, ce sont surtout les perspectives de vente dans les autres pays de la C.E.E. qui semblent stimuler les décisions nationales d'investissement. Ainsi se trouve surmontée l'atonie de l'investissement qui avait caractérisé les pays européens au début des années quatre-vingt. L'impact attendu sur la productivité est en majorité positif, que ce mouvement soit dû au dynamisme de l'investissement ou à l'anticipation d'un durcissement de la concurrence. Enfin, contrairement aux simulations macroéconomiques initiales (Tableau 1) les effets attendus sur l'emploi sont en général considérés comme positifs, dès le début du processus d'approfondissement de l'intégration.

En effet d'un point de vue théorique, il semblerait que l'impact soit tout autant de nature keynésienne que strictement lié aux effets de stimulation de l'offre compétitive par regain d'innovation (Schéma 3). Un relèvement significatif des vues sur l'avenir marque en effet le continent européen. Les enquêtes d'opinion confirment ce basculement de l'euro-pessimisme des années quatre-vingt à des vues beaucoup plus favorables quant au potentiel de croissance du vieux continent. Un regain d'investissement stimulé par la perspective de 1992 relève la demande effective, conformément aux mécanismes qui constituent le coeur de la Théorie Générale de Keynes. Des simulations économétriques suggèrent que l'effet de 1992 aurait ainsi augmenté d'environ 1 % le rythme tendanciel de croissance de l'investissement (Economie Européenne, Nov. 1989, p. 211). Simultanément, l'anticipation d'une certaine accélération des gains de productivité garantit l'existence d'une offre compétitive si se poursuit la modération salariale précédemment observée. Pour autant que les effets de capacité dominent les effets de rationalisation, les créations d'emplois l'emporteraient sur les destructions correspondant à la restructuration industrielle à l'échelle

LE RALENTISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE AU COEUR DE LA CREATION D'EMPLOI
DANS LES ANNEES QUATRE-VINGT
(ENSEMBLE DE LA C.E.E.)

GRAPHIQUE 5 : EMPLOI ET CROISSANCE POUR L'ENSEMBLE DE LA CEE 1967-1990.



ESTIMATION D'UNE FONCTION D'EMPLOI POUR L'ENSEMBLE DE LA C.E.E.

UN DECROCHAGE SIGNIFICATIF ENTRE LES ANNEES SOIXANTE ET QUATRE-VINGT

$$1961-1971 \quad \dot{N} = 0,45 \cdot \dot{Q} + 0,51 \cdot \dot{N}_{-1} - 2,04 \quad R^2 = 0,61 \quad DW = 1,87$$

(3.9) (2.5) (3.6)

$$\text{A long terme} \quad \dot{N} = 0,92 \cdot \dot{Q} - 4,2$$

$$1981-1990 \quad \dot{N} = 0,70 \cdot \dot{Q} + 0,26 \cdot \dot{N}_{-1} - 1,3 \quad R^2 = 0,96 \quad DW = 2,06$$

(8.2) (2.7) (6.9)

$$\text{A long terme} \quad \dot{N} = 0,95 \cdot \dot{Q} - 1,75$$

$$1962-1990 \quad \dot{N} = 0,32 \cdot \dot{Q} + 0,52 \cdot \dot{N}_{-1} + 0,71 \cdot D_{79} - 1,2 \quad R^2 = 0,74 \quad DW = 1,14$$

(6.8) (5.3) (4.4) (5.8)

$$\text{A long terme} \quad \dot{N} = 0,67 \cdot \dot{Q} + 1,5 \cdot D_{79} - 2,5$$

\dot{N} = Taux annuel de variation de l'emploi \dot{Q} = Taux de variation du PIB à prix constant

\dot{N}_{-1} = Taux annuel de variation de l'emploi l'année précédente

D_{79} = Dummy variable : 0 avant 1979 , 1 après 1979.

européenne. C'est confirmer que les mécanismes keynésiens n'ont pas disparu, voire qu'ils l'emportent par rapport à ceux reposant sur la stimulation de l'innovation du fait du renforcement de la concurrence. Ce n'est après tout que confirmer le rôle des politiques d'accompagnement, déjà largement souligné par les études initiales de la Communauté (Graphique 1, supra).

Enfin, la mise en correspondance des variations de l'emploi avec celles de la production confirme le rôle des effets de capacité sur ceux de productivité et de compétitivité (Graphique 5). Les schémas 1 et 2 supposent fondamentalement que l'amélioration des gains de productivité constitue le préalable à la reconstitution de la compétitivité, donc de l'offre et par extension des revenus distribués et de la demande. Or la remarquable reprise des créations d'emplois depuis 1985 à l'échelle de l'ensemble de la C.E.E. semble surtout résulter d'une accélération de la demande, dans le contexte d'une modération des gains de productivité, tout à fait significative par rapport aux années soixante et soixante-dix. Il est clairement reconnu que c'est l'amélioration du contenu en emplois d'un même rythme de croissance qui a permis le retournement des taux de chômage (Economie Européenne, Nov. 1989, p. 86-87), que l'on invoque la modération de la substitution capital-travail consécutive à l'infléchissement en baisse de la progression du salaire réel, ou la montée continue des activités de service, pour lesquelles les déterminants de l'emploi ne sont pas ceux de l'industrie manufacturière.

Ainsi, à court-moyen terme, les effets bénéfiques du marché intérieur s'avèrent être notablement différents de ceux qui étaient anticipés à moyen-long terme : c'est de la compatibilité entre l'offre compétitive et la demande effective qu'a résulté le dynamisme des créations d'emplois depuis 1985. L'argument semble encore renforcé à la lumière des conséquences prévisibles des transformations rapides intervenues depuis 1989.

2. L'OUVERTURE A L'EST : UN MOYEN DE REARMORER UNE CROISSANCE VERTUEUSE ?

Il ne saurait être question de traiter en elle-même, de cette question particulièrement complexe et ouverte, mais plutôt d'actualiser les

raisonnements précédents à la lumière des changements structurels de très longue portée dont les années quatre-vingt-dix sont porteuses.

A un premier niveau, et dans une perspective de long terme, la progressive ouverture des économies de l'Europe de l'Est devrait logiquement étendre la taille du marché européen et consolider ainsi les effets liés à la redistribution des industries en fonction des avantages comparatifs. Encore faut-il noter que l'extension du marché se mesure au pouvoir d'achat non pas seulement à la population, de sorte que les effets correspondants ne seront en rien mécaniques et dépendront de la réforme monétaire et de la gestion des échanges extérieurs des divers pays considérés (Business Week, Nov. 1989, p. 28-37). De même, la demande des pays de l'Est a toutes chances de se porter sur les biens de production et de consommation mettant en oeuvre des technologies intermédiaires, à savoir des productions que les européens dans leur ensemble maîtrisent bien, en tout état de cause, mieux que les produits de haute technologie tels ceux liés à l'information. A priori l'impact sur l'emploi devrait donc être plutôt favorable pour l'ensemble de la communauté des douze, même si les effets risquent d'être inégaux selon le type de spécialisation nationale. La R.F.A. par exemple devrait bénéficier de sa position en matière de biens d'équipement professionnel, sa croissance s'en trouvant stimulée.

En effet à un second niveau, le processus d'intégration de la R.D.A. et de la R.F.A. devrait tout particulièrement favoriser la dynamique européenne de croissance. D'une part, les efforts consentis pour l'Est pourraient dans un premier temps atténuer l'excédent commercial de l'Allemagne et favoriser une politique monétaire plus expansive. Ainsi se trouverait levé l'un des obstacles antérieurs à une croissance plus rapide de la C.E.E.. C'est ce qu'anticipent la plupart des instituts de prévision allemands ainsi que les organismes internationaux (P. ARTUS & Alii (1990), p. 13)). Pour autant un scénario d'accentuation des déséquilibres n'est pas à exclure : l'ampleur et la complexité des réformes à entreprendre laissent anticiper une évolution relativement heurtée, en elle-même peu favorable à la stabilisation de vues sur l'avenir propices à la croissance. En tout état de cause, l'ouverture à l'Est altère considérablement le scénario initial de

1986 : à une croissance tirée par l'innovation et le renforcement de la concurrence il faudrait surajouter une croissance plus extensible liée à un phénomène de rattrapage des pays de l'Est, tout particulièrement de la R.D.A., des niveaux de vie et formes d'organisation propres à l'Europe de l'Ouest. Ce serait en un sens prolonger les mécanismes déjà à l'oeuvre depuis le milieu des années quatre-vingt (Schéma 3).

A la lumière de ces raisonnements il faudrait anticiper un impact assez, voire très, favorable sur l'emploi dans la communauté des douze. Nombre d'incertitudes et de risques pèsent néanmoins sur ce scénario. D'abord, il se pourrait que la position concurrentielle de l'économie allemande se trouve encore renforcée du fait du processus d'ouverture à l'Est, tant les besoins de ces pays s'inscrivent dans la spécialisation traditionnelle de ce pays (A. CASTRO, F.F. DE SOUSA (1989)). Certes, l'effet de relance par les importations allemandes pourrait diffuser aux autres pays européens une partie des bénéfices correspondants. Néanmoins, des règles de politiques économiques et monétaires favorisant cette diffusion seraient plus que jamais les bienvenues, si l'on n'entend pas consolider le scénario d'une Europe à deux vitesses. Rendre compatible l'intégration économique et financière de l'Europe des douze avec son rôle à l'égard des pays de l'Est pose plus que jamais un défi à la C.E.E..

Ensuite et surtout, l'impact quant au choix entre stratégie offensive et défensive s'avère particulièrement difficile à cerner. D'un côté, Les immigrés en provenance de la R.D.A. s'intègrent dans les conventions collectives de la R.F.A., qui en un sens sont les plus avancées à l'échelle communautaire. Le scénario offensif s'en trouverait donc conforté. D'un autre côté pourtant, un afflux d'immigrants par trop massif risquerait de développer le chômage en Allemagne, exerçant ainsi un effet modérateur en matière salariale : bénéfique en matière de coûts et d'inflation, il pourrait néanmoins précariser le compromis salarial antérieur. Simultanément, les investissements européens à l'Est, sont susceptibles de se substituer partiellement à ceux de l'Ouest, puisque une main-d'oeuvre en général bien formée et relativement bon marché pourrait entrer en concurrence avec certains des segments de l'industrie de l'actuelle communauté des douze.

Néanmoins le précédent que constitue l'intégration de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, montre que les effets positifs de l'intégration, liés en particulier aux phénomènes de rattrapage, peuvent dans une certaine mesure contrebalancer les effets défavorables associés à la mise en concurrence de diverses formes de la relation salariale. Le problème se complique encore par le fait que les réformes de l'Est sont d'une difficulté et d'une ampleur bien supérieures à celles qu'ont dû entreprendre les pays de l'Europe du Sud. Enfin, dernière incertitude, l'articulation avec l'Europe de l'Ouest favorisera-t-elle, en R.D.A., Pologne, Tchécoslovaquie et Roumanie, une stratégie libérale de retour en force des mécanismes de marché ou au contraire, après une phase relativement longue de tâtonnements, l'un et l'autre des deux blocs vont-ils converger vers une forme originale d'économie mixte ?

L'emploi en Europe enregistrera la totalité de ces déterminations contradictoires, de sorte qu'il serait vain de prétendre esquisser le moindre pronostic. L'Histoire s'est donc chargée de dépasser les anticipations même les plus optimistes, en matière d'intégration européenne. Il se pourrait qu'en définitive, le retour à la prospérité, et pourquoi pas au plein-emploi, dépende pour beaucoup de la capacité qu'auront les instances communautaires comme les gouvernement nationaux, à favoriser les adaptations et novations institutionnelles les mieux à même de donner une issue positive aux changements structurels dont la présente décennie sera riche. A leur manière, les économistes européens du travail pourraient contribuer à ce vaste chantier, et par exemple lancer des études comparatives, concernant la viabilité des différentes formes nationales de recomposition de la relation salariale.

B I B L I O G R A P H I E

- ALCHIAN A.A. (1977) : *Economic Forces at Work*, Liberty Press, Indianapolis.
- AMABLE B. (1989) : "Economies d'échelle dynamiques, effet d'apprentissage et progrès technique endogène : une comparaison internationale, *La Revue de l'ITRES*, n° 1, Automne, p. 31-54.
- AOKI M. (1988) : *Information, Incentives and Bargaining in the Japanese Economy*, Cambridge University Press, Cambridge Ma.
- ARROW K. (1962) : "The Economic Implications of Learning by Doing", *Review of Economic Studies*, 29.
- ARTUS P. & Alii (1990) : "Quelles perspectives pour l'Allemagne", Document d'Etudes n° 1990-03/E, Janvier, Caisse des Dépôts et Consignation, Paris.
- AYRES R. (1985) : "A Schumpeterian model of technological substitution", in *Technological Forecast and Social Change*, n° 27, Elsevier Science Publishing Company.
- BALASSA B. (1988) : "Economic integration", *The New Palgrave. An Economic Dictionary*, Mac Millan, Tome II, p. 43-47.
- BALDWIN R. (1989) : "The Growth Effects of 1992", *Economic Policy*, n° 9, October.
- B.I.T. (1987) : *Le Travail dans le monde*, B.I.T., Tome 3, Bruxelles,
- BLAZEJCZAK J., ERBER G., HORN G.A. (1988) : "Sectoral and Macroeconomic Impacts of Research and Development on Employment", Ronéotypé, META-STUDY, International Conference on New Technology : its impact on Labour Markets and the Employment System, DIW, Berlin, 5-7th December.
- BOSTON CONSULTING GROUP (1981) : *Industry experience curves*, Repris dans R.H. AYRES & S.C. WHEELWRIGHT *Restoring our competitive edge*, John Wiley, New York, 1984.
- BOYER R. Ed. (1986) : *La flexibilité du travail en Europe*, La Découverte, Paris.
- BOYER R. Ed. (1988) : *The Search for Labour Flexibility*, Clarendon Press, Oxford.
- BOYER R. (1989) : "The transformation of modern capitalism", Ronéotypé CEPREMAP, Contribution au Colloque de Bellagio, Mai.
- BOYER R. (1989) : "New Directions in Management Practices and Work Organisation", OECD Conference on "Technical Change as a Social Process: Society, Enterprises and Individual", Helsinki, December.
- BOYER R. et Alii (1987) : "Aspects de la crise", Ronéotypé CEPREMAP/CGP, Février, 3 Tomes.
- BOYER R., P. PETIT (1981) : "Progrès technique, croissance et emploi...", *Revue*

Economique, Vol. 32, N° 6, Novembre.

- BOYER R., P. PETIT (1990) : Kaldor growth theories : Past, Present, and Prospects, Couverture Orange CEPREMAP n° 8905, Février 1989, A paraître E. NELL and W. SEMMLER Eds *Nicholas KALDOR and Mainstream Economics*, McMillan, Londres.
- BOYER R., RALLE P. (1985) : "Croissances nationales et contrainte extérieure : avant et après 1973", Couverture Orange CEPREMAP n° 8507.
- BOYER R., SCHMEDER G. (1989) : "Division du travail, changement technique et croissance : Un retour à Adam SMITH", Ronéotypé CEPREMAP, Décembre, A paraître *Revue Française d'Economie*.
- BRUNHES B. (1989) : "Gestion prévisionnelle de l'emploi", Ronéotypé, présenté au Colloque organisé par le Ministère du Travail, Avril.
- BUSINESS WEEK (1989) "Eastern Europe : A new Economic Miracle ?", 27 November, p. 28-37.
- CABALLERO R., LYONS R. (1989) : "Increasing returns and Imperfect Competition in European industry", Columbia University Press, WP. 1989.
- CAIRE G. (1987) : Europe : quel espace social ?, *Cahiers de la FEN*, Paris.
- CAIRE G. (1989) : "L'espace social européen", Ronéotypé, AELE, Turin 8-10 Septembre.
- CASTRO A., F. FREIRE DE SOUSA (1989) : "The uneasy case for greater cooperation in Europe", Ronéotypé Conférence Européenne de l'A.E.L.E., Turin, Septembre.
- CATINAT M. (1989) : "Les conditions de réussite du marché intérieur : concrétiser les opportunités", *Economie et Statistique*, n° 217-218, Janvier-Février, p. 97-116.
- CATINAT M., DONNI E., D. TADDEI (1989) : "Réorganisation - réduction du temps de travail. Quelles conséquences macroéconomiques dans la perspective de 1992 ?", Ronéotypé, C.E.E., Mars.
- CEREQ (1988) : "Chantier en Europe", Colloque International, Paris, Septembre.
- CHIAPPORI P.A. : "Discussion on The growth effects of 1992", *Economic Policy*, n° 9, Octobre, p. 270-273.
- CHRISTIANSEN J., PHILIPS P. (1989) : Regional Wage Inequality in a Common Market : The case of the United States, 1850-1967", Ronéotypé XIth Conference of the International Working Party on Labour Market Segmentation, Nancy, Juillet.
- CONFERENCE DE VENISE (1988) : "Labour Relations and Economic Performance", to appear BRUNETTA R., Dell'ARINGA C. Eds, McMillan, 1990.
- CORDEN W.M. (1972) : "Economies of Scale and Customs Union Theory", *Journal of Political Economy*, p. 465-75.

- DUMENIL G., LEVY D. (1989) : "Competing Factors in the inducement of technical progress", W.P. CEPREMAP, October, presented at the conference "The process of Technological Change", New School for Social Research, New York.
- ECONOMIC POLICY (1988) : "Centralization and wage bargaining" L. CALMFORS and J. DRIFFILL, n° 6, April, p. 13-61.
- ECONOMIE EUROPEENNE (1988) : "1992 : La nouvelle economie européenne", n° 35, Mars.
- ECONOMIE EUROPEENNE (1989) : "Relever les défis du début des années 90", n° 42, Novembre.
- EMERSON M., DRAMAIS A. (1988) : *What model for Europe*, M.I.T. Press, Cambridge.
- EUROPE SOCIALE (1988) : *La dimension sociale du marché intérieur*, n° Spécial, Luxembourg.
- FLANAGAN R.J., SOSKICE D.W., ULMAN L.I. (1983) : *Unionism, economic stabilization, and incomes policies : european experience*, The Brookings Institution, Washington.
- FREEMAN R. B. (1988) : "Labour Market Institutions and Economic Performance", *Economic Policy*, n° 6, April, p. 63-80.
- HAZLEWOOD A. (1988) : "Customs unions", *The New Palgrave. An Economic Dictionnary*, Mac Millan, Tome IV, p. 743-44.
- HERZOG C., LAFAY G. (1989) : *La fin des avantages acquis*, Economica, Paris.
- HOFMANN C.F. (1989) : "The European Communities Economic and Employment Policy Startegy for the 90's", E.A.L.E. Conference, Turin, September.
- JUILLARD M. (1988) : "Un schéma de reproduction pour l'économie des Etats-Unis", Thèse Université de Genève, Juillet.
- LAWRENCE R.Z., SCHULTZE Ch. L. Eds (1987) : *Barriers to European Growth. A transatlantic view*, The Brookings Institution, Washington.
- LEBORGNE D., LIPIETZ L. (1989) : "Pour éviter l'Europe à deux vitesses", E.A.L.E. Conference, Turin, September.
- LEIBENSTEIN H. (1987) : *Inside the Firm. The Inefficiencies of Hierarchie*, Harvard University Press, Cambridge.
- LINHART D. et R (1985) : "Naissance d'un consensus", Couverture Orange CEPREMAP, n° 8515
- LUCAS R. (1983) : *Studies in business cycle theory*, MIT Press, Cambridge.
- LUCAS R. (1988) : "On the Mechanics of Economic Development", *Journal of Monetary Economics*, July, Vol. 72, p. 3-42.
- MALGRANGE P. (1989) : "The Long run of macroeconomic models", W.P. CEPREMAP.
- MARSDEN D. (1986) : *The end of Economic Man ?*, Wheatsheaf Books, Brighton.

- MATHIS J., MAZIER J. (1987) : "Niveaux de coûts de production et performances extérieures des grands pays industriels", *La Note de l'IRES*, n° 12, 2ème trimestre, p. 1-41.
- MARCHAND O. (1989) : "Emploi, offre de travail et chômage dans les principaux pays développés. Les effets de la crise", *Economie et Statistique*, n° 220, Avril, p. 35-45.
- MAURICE M., SELIER S., SILVESTRE J.J. (1982) : *Politique d'éducation et organisation industrielle en France et en Allemagne*, P.U.F., Paris.
- MICHON F. (1989) : "L'Europe Sociale, Un modèle commun et ses variantes nationales ?", E.A.L.E. Conference, Turin, September.
- MITCHL T. (1985) : "International Comparisons of Productivity Growth : the Verdoorn's Law Revisited", *Journal of Post-Keynesian Economics*, Vol. 7, n° 4, Summer.
- O.C.D.E. (1986), (1987), (1988), (1989) : *Perspectives de l'emploi*, Paris.
- O.C.D.E. (1988) : *Perspectives Economiques de l'OCDE*, p. 33-43.
- O.C.D.E. (1989) : *Perspectives Economiques*, Decembre.
- PERSKY J. (1989) : "Regional Competition, Convergence and Social Welfare, The U.S. Case", Ronéotypé, XIth Conference of the International Working Party on Labour Market Segmentation, Nancy, 20-25 July.
- PIORE M., SABEL Ch. (1989) : *Les chemins de la prospérité*, Hachette, Paris.
- RALLE P. (1989) : "Les trajectoires nationales dans la crise", dans *La seconde transformation*, à paraître Economica, Paris.
- RAND Corporation (1948) : "Reliability of Progress Curves in Airfrance Production", in A. ALCHIAN (1977), op. cit.
- ROMER P. (1986) : "Increasing returns and long run growth", *Journal of Political Economy*, October, Vol. 94, p. 1002-1038.
- SARFATI H., KOBRIN C. Eds (1987)
La flexibilité du marché de l'emploi : un enjeu économique et social.
B.I.T., Genève.
- SCHMITTER Ph., STREECK W. (1988) : *Sectoral Modes of Governnace*, To appear.
- STREECK W. (1989) : "On the Social and Political Conditions of Diversify Quality Production, L.M.E. International Conference, "No Way to Full-Employment?", Berlin, July.
- STREECK W. (1989) : "The Social Dimension of European Firm", Paper for the Andrew Shonfield Conference, Florence, September.